PQ
2629
.T67S3
1912

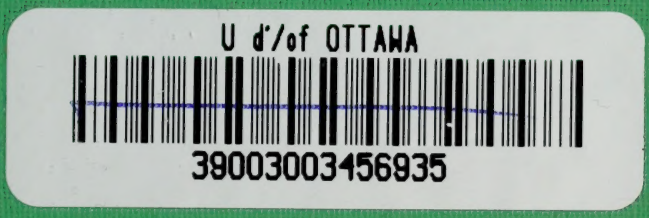

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/sadyaunacteenver00ottj

C.G

Au poète
Gandilhon-Gens-d'Armes
Son ami

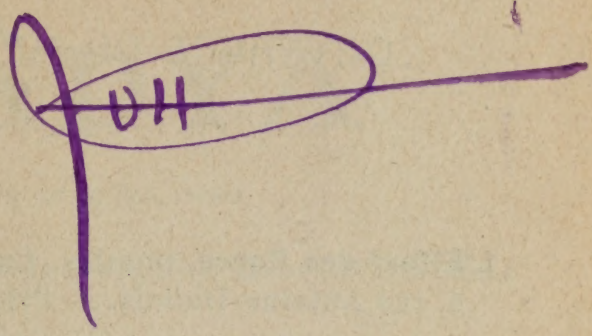

SÂDYA

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Effort des Races, poésies. Lamarre et Cie, éditeurs, 4, rue Antoine-Dubois. — Prix..... 3f »

Les Trois Bossus, un acte en vers, d'après un fabliau, dessins de Widhopff. Edition de l'Hexagramme, 68, rue Saint-Sauveur, Paris. — Prix..... 1f »

POUR PARAITRE :

Les Volontés, poésies.

La Farce du Lardier, un acte en vers.

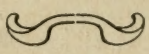

MAI 13 1974

JEAN OTT

SÂDYA

Un acte en vers

D'après le Fabliau du Trouvère Henri d'ANDELI

Avec six Dessins et plusieurs Notices

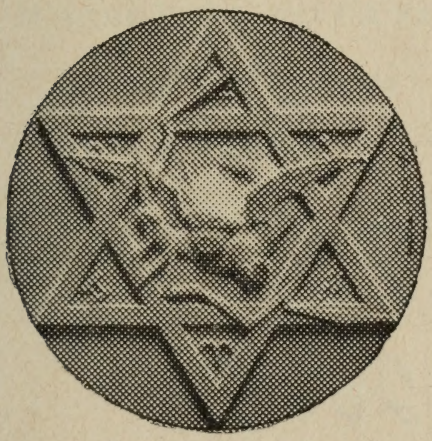

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

Prix : Un franc cinquante

PARIS
ÉDITION DE L'HEXAGRAMME
68, Rue Saint-Sauveur

1912

Ar 7579
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavensis

406332

PQ
2629
.T67S3
1912

A Jehan Adès, qui fut Aristote

A Madame Ritto, qui fut Sâdya

en gage d'admiration

et d'amitié

J. O.

Dyptique du XIIIe Siècle, en ivoire

Dessin d'après Dom Bernard de *Montfaucon

(Voir au lexique les mots avec astérisques)

*Sculpture d'un Chapiteau de *Saint-Pierre de Caen*

Dessin d'après de *Caumont

PROLOGUE

Sâdya, petite sœur hindoue
De la gauloise *Briséis,[1]
Avec ta malice qui joue,
Tu fus *Campaspe en grec, en allemand *Fillis.
Tu fus Orphale, au temps poudré des élégances,
Et revins sur des airs de danses

(1) Les mots précédés d'un astérisque trouvent leur explication au lexique. Qu'il suffise de savoir ici que toutes ces héroïnes sont celles de sujets semblables aux nôtres, qui furent traités au cours des temps.

Pour *Barré l'avocat et l'écuyer Piis.
Ne fus-tu pas aussi, femme aux mille visages,
L'épouse de Nanda, roi du *Pantchatantra ?
Ce n'est pas un pays, ce nom pour nous ingrat,
Mais un livre du fond des âges
Qu'on traduisit et traduira.
Veux-tu le texte hébreu? Veux-tu le texte arabe?
Retiens plutôt ce nom, Târa,
Dont notre amie aussi dans l'Inde se para.
Il est — laisse avec soin tomber chaque syllabe —
Dans le Mahâkâtjâjana.

Tu vois qu'il n'est pas neuf, le sujet que je traite,
Mais qui jamais s'imagina
— Hormis de faux savants à l'humeur inquiète —
Pouvoir sortir du cercle où Dieu nous confina ?
Ce n'est pas le fait d'un poète.

Maintenant, si tu veux savoir
Laquelle de ces sœurs engendra les suivantes,
— Dans les contes, ces forfaits-là peuvent se voir —
Dis-toi bien qu'on n'a pas de raisons évidentes,
Que c'est douteux, qu'il faut surseoir.
D'après Gaston *Paris, l'aïeule était de l'Inde,
Et tu vois l'amusant récit
Partir et cheminer, de là-bas jusqu'ici.
L'histoire se corse ou se guinde,
Passe en se dandinant du dos des éléphants
Au dos des chameaux en pélerinage ;
Un croisé la saisit en ses poings triomphants,
Et la lâche en plein moyen-âge...
Il en faut déchanter, ô rêveurs convaincus !
Armé du fer de la logique,
Faisant dans le tournoi voler tous vos écus,
Vint un noir chevalier, qui vous a tous vaincus.
Il n'est plus l'Hydaspe magique,
Le fleuve de la Fable aux circuits merveilleux,

Qui nous venait de l'Inde à travers l'Arabie,
Comme l'écriture et les dieux !
Certes, Monsieur *Bédier, votre arme est bien fourbie,
Mais vous êtes méchant : leur rêve valait mieux.

Au fond, pourtant, je m'en console,
Car j'ai rouvert le fleuve ailleurs.
Ne sont-ils pas venus, nos aïeux batailleurs,
Du Pamir par l'Oural cherchant des temps meilleurs ?
L'hypothèse est-elle si folle ?
Elle vient, malgré vous, du toit du monde ancien,
L'histoire éternelle et piquante,
Elle en coule en riant, d'autant plus convaincante
Qu'on ne le peut prouver par rien.
Et tenez, malgré moi, quelque respect se mêle
A ma fureur, Monsieur *Bédier.
Pour discuter l'aïeule, et la répudier,
N'avez-vous point montré que la nôtre est plus belle ?
Qu'elle a des traits plus accomplis,
Plus réguliers et plus jolis ?
Qu'elle veut dire quelque chose
A quoi l'autre ne pensait pas ?
Puisqu'elle vous plaît tant, en ses simples appas,
C'est la paix que je vous propose.
Toi, lecteur, que j'allais, dans ma fièvre, oublier,
Retiens encore un peu ta juste impatience,
Car contre un changement troublant et singulier
Je veux te mettre en défiance.

Tel, et plus beau qu'en turc, perse, arabe ou sanscrit,
Etait donc le sujet du bon trouvère Henri
— C'est de ce seul prénom que lui-même se nomme ;
On le dit d'Andeli, cela se peut, en somme,
Mais j'en aurais aimé le témoignage écrit. —
Si prenante était cette histoire
Qu'on la traduisit sur ivoire,

Sur métal, sur pierre et sur bois,
Qu'on la trouve encore à la fois
Sur de nombreux portails, chapiteaux et façades,
Sur verre à *Nüremberg, sur vélin à Fribourg,
Symbole parfait de l'Amour
Chevauchant la Sagesse aux doctrines maussades.
Eh bien! j'en ai regret pour ces auteurs galants,
Piis et Barré qui la racontèrent,
J'en ai regret pour deux esprits étincelants
Que je saluerai pourtant jusqu'à terre,
— Hélas ! Paul Arène ! Alphonse Daudet ! —
Tous ces jolis cœurs que l'Amour guidait,
Gaulois et Français, joyeux et robustes,
Férus de mots francs, pétris d'instincts justes,
Tous quatre, en notre temps comme au temps des abbés,
Au califourchon se sont dérobés !
Ils ont fait, sur un char, traîner par Aristote
La princesse « au cler vis » qui « faisait haritrote »[1] !
Qu'auraient dit de cela nos pères truculents,
Eux qui humaient aux brocs des vins sans félonie,
— De tous ces pâles faux-semblants
Contraires à leur gai génie ?
Dussent les Diderot et les Grimm d'à présent[2]
En grogner encor davantage,
Tu tiendras, ô Sâdya, ce transport à « hontage »,
Tu fuiras ce jeu malplaisant !
Laissant voiture à des vassales,
Tu quitteras le char de Piis et Barré,
Pour un plus mol appui, plus seyant à mon gré,
Comme tes sœurs des cathédrales !

---

(1) Voir au lexique *Bras de Fer de Dammartin.

(2) Voir au lexique * Barré et Piis.

Sâdya *a été jouée pour la première fois le 3 mars 1911, sur la scène de la* SALLE MALAKOFF, *pour la Société* ENTRE NOUS, *avec la distribution suivante :*

Sâdya.....	Mme RITTO.
Aristote.....	M. JEHAN ADÈS.
Alexandre.....	M. ALEX VIROT.
Un soldat grec.....	M. E. LÉO.
Une esclave hindoue...	Mlle MARY BOGGS.

La mise en scène était de M. JEHAN ADÈS; *la musique de scène de* M. MARC DELMAS; *les danses de Sâdya avaient été réglées par* Mlle ARIANE HUGON.

PERSONNAGES

ALEXANDRE, le fameux roi de Macédoine ;
ARISTOTE, le grand philosophe grec ;
SÂDYA, princesse hindoue ;
UN SOLDAT GREC ;
UNE ESCLAVE HINDOUE.

SADYA

La scène se passe dans le château de la princesse Sâdya, vers l'an 330 avant Jésus-Christ, époque où Alexandre, ayant vaincu les Perses, s'enfonça jusqu'au cœur de l'Inde.

Le décor représente un jardin, où toutes sortes de fleurs poussent librement ; quelques bosquets touffus.

Au fond, à droite, une fenêtre basse, presque cachée par un rideau de plantes grimpantes, s'ouvre dans un mur.

On entre dans le jardin par la gauche ; on va dans la maison par la droite.

(Au début de l'acte, Alexandre et Sâdya s'entretiennent sur le devant de la scène. Sâdya est couchée sur des tapis, éventée par son esclave hindoue).

ALEXANDRE

Il me faudrait partir, hélas ! pour mon honneur,
Je le sens bien.

SADYA

Qui t'en empêche, beau vainqueur ?

ALEXANDRE

Déjà, de toutes parts, dans mon camp, l'on murmure,
Et des plus dévoués l'âme devient moins sûre.

SADYA

Mais pars, cher Alexandre, et reconduis au loin
Ces vainqueurs turbulents dont je n'ai pas besoin.

ALEXANDRE

Partir sans toi !

SADYA

Seigneur, les poursuites sont vaines.
Rêver me plaît, ce ciel est doux, ces fleurs sont miennes.
Que me fait votre gloire aux barbares attraits ?

ALEXANDRE

Eh quoi ! tu pourrais donc, sans pleurs et sans regrets,
Me voir, de ton destin, pour toujours disparaître ?

SADYA, *avec un peu de moquerie*

T'arrêter dans ton vol ? Je t'aime trop, mon maître.

ALEXANDRE

Ah ! c'est trop s'avilir quand on peut commander !

(Violemment)

Je connais des raisons qui te feront céder.

SADYA, *souriant*

J'en crois connaître aussi qui se raillent des tiennes,
Et tu m'emporterais, la mort au long des veines.

ALEXANDRE

Ne crains-tu rien, Sâdya ?

SADYA

Si. De ne plus t'aimer.

ALEXANDRE, *menaçant*

Ah ! je sais un moyen de me faire acclamer !
Si je jetais ta tête...

SADYA, *doucement*

Eh bien ! fais-le.

ALEXANDRE, *marchant vers elle*

Prends garde !

(Il dresse les bras dans un geste de violence tel que l'esclave hindoue s'enfuit, épouvantée, mais presqu'aussitôt il s'arrête, et les bras retombent d'eux-mêmes)

Ah ! c'est bien pour cela que tu me tiens !... Regarde !
J'ai trop vu sous mes lois trembler tous les désirs :
Tes refus de plier sont mes premiers plaisirs !
J'ai, sous mon char d'orgueil, tant écrasé de femmes,
Tant broyé d'ennemis dans leurs cités en flammes
Que je crois qu'à présent je vais aimer l'affront !

SADYA

Ah ! ces sauvages cœurs jamais ne comprendront !

ALEXANDRE

Je comprends qu'Alexandre à tes pieds s'humilie
Et qu'aimer est pour lui la suprême folie !

SADYA

Mais non, c'est simple au fond, si c'est obscur pour toi :
Laisse la gloire, ô mon amour, ou... laisse-moi.

ALEXANDRE

Plutôt mourir cent fois !...

(Avec un geste de la main, Sâdya se dirige vers la porte de gauche)

Mais tu t'enfuis ?

SADYA, *ingénue*

C'est l'heure
Où, quand je n'y vais pas, ma tourterelle pleure.
Je reviens.

(Depuis un instant, Aristote est entré par la porte de gauche et écoute, dissimulé dans les arbres. Riant d'un rire ironique, il apparaît aux yeux d'Alexandre)

ALEXANDRE, *gêné*

Aristote !

ARISTOTE

Hé ! Hé ! Je comprends tout !
Et tu me parais mûr pour faire un prince hindou !

ALEXANDRE

Que veux-tu dire ?

ARISTOTE, *narquois*

Mais... ce pays nous enchaîne...
Allons, la date du retour n'est pas prochaine !

ALEXANDRE

Mon maître...

ARISTOTE

Allons, les Grecs, ce n'est pas de sitôt
Qu'on reverra sa ville au penchant du coteau !
Pourquoi se plaindre ? On est si bien au bout du monde.
Le ciel de l'Inde est doux, et la princesse est blonde.
On n'a tant bataillé que pour s'aplatir mieux.

ALEXANDRE

Tu te moques, je crois ?

ARISTOTE

Plût en effet aux dieux !

ALEXANDRE

N'ai-je pas bien gagné ce repos qui t'irrite ?

ARISTOTE

M'irriter, moi, mais j'ai l'âme de Démocrite !
Tout est bien. Il est beau d'avoir, pendant dix ans,
Forcé d'affreux pays, hébreux, mèdes, persans,
Subjugué des déserts et bousculé des nues,
Heurté d'un poing solide aux portes inconnues
De l'Orient, rivage heureux de l'univers,
Pour y languir d'amour en murmurant des vers !

ALEXANDRE

Maître, je n'y vois rien, quant à moi, qui te blesse !

ARISTOTE

Ah ! mélange insensé de force et de faiblesse !
(Méprisant)
Tomber devant l'amour ! Ah ! ah !

ALEXANDRE

Mais...

ARISTOTE

Comme un fou !
Comme un petit pâtre athénien de rien du tout !
Mêlons en ton honneur la strophe et l'antistrophe !

ALEXANDRE, *furieux*

Toi, tiens-toi pour heureux d'être un grand philosophe !

ARISTOTE, *ironique*

Oh ! que l'amour est doux ! J'y vais tomber aussi !
Je ferais bien, je crois, en amoureux transi !

ALEXANDRE

Sans compter qu'il se peut...

ARISTOTE

Je serai ton élève !
Apprends-moi comme on aime, apprends-moi comme [on rêve !

ALEXANDRE

Il est aisé d'en rire...

ARISTOTE

Oublions dans l'amour
Le beau rêve orgueilleux que nous fîmes un jour.

ALEXANDRE

Le beau rêve ?...

ARISTOTE

A quinze ans, comme tu disais bien :
« Mon père, à conquérir, ne laissera-t-il rien ? »

ALEXANDRE, *troublé*

J'ai dit cela...

ARISTOTE

On vit, à quinze ans, d'impossible !
Qu'est-ce que cela fait, au fond, d'être risible ?

ALEXANDRE

Aristote !

ARISTOTE, *les mains vers le dehors*

Et que peut leur importer, là-bas,
Qu'Alexandre succombe en de tendres combats ?

ALEXANDRE

Succombe ?...

ARISTOTE

Laisse-leur cette douce allégresse.
En chansonnant leur prince ils oublieront la Grèce !

ALEXANDRE

C'est qu'il ferait beau voir...

(A ce moment, on entend du dehors une chanson imprécise)

ARISTOTE

Laisse-les. C'est tout vu.

(Il fait signe d'écouter. Dans le silence, on entend nettement les paroles de la chanson)

LA VOIX, *au dehors*

Le bon roi de Macédoine,
Dans son palais de sardoine,
En voluptés est idoine...

(La voix s'éloigne. On n'entend plus les paroles)

ARISTOTE, *âprement ironique*

L'amour vaut bien vraiment un couplet mal venu.

ALEXANDRE, *hors de lui, la main sur son épée*

Ils vont pouvoir bientôt faire d'autres vacarmes !
Malheur à qui d'entre eux aura rouillé ses armes !
Certains fers sont, bien sûr, percés de part en part !

(Il court vers la sortie et crie au dehors).

A sept heures, revue ! A huit heures, on part !

(On entend au dehors tout un remue-ménage joyeux).

VOIX CONFUSES

Ah ! Pas trop tôt !

ALEXANDRE

Ma selle ici ! Vite, les drôles !
Ou ma lanière ira caresser vos épaules !

ARISTOTE

On part, c'est bien. Mais je te prie, où s'en va-t-on ?

(A ce moment, un soldat entre, portant la selle d'Alexandre, qu'il dépose au fond)

ALEXANDRE

En Macédoine !

(La figure du soldat s'illumine de joie).

Et par le chemin le plus long !

(La figure du soldat trahit le désappointement)

Ah ! vous allez chanter, mes joyeux camarades !

(Le soldat sort)

VOIX CONFUSES, *au dehors*

On part ! On part !

ALEXANDRE, *railleur*

Voici la saison des roulades,
Le printemps !

(*Au dehors*)

Et mon mors !

(*Le soldat apporte le mors et le fouet, qu'il dépose près de la selle*)

Et ma bride, à présent !

(*L'esclave hindoue apporte la bride*)

C'est bien !

(*Au soldat qui se retire*)

Je monterai mon cheval alezan.
Qu'on me l'amène ! Allons, plus vite ! le temps presse !

(*A l'esclave hindoue*)

Et toi, tu salueras de ma part ta maîtresse !

(*L'esclave fait un grand salut oriental et sort. — A Aristote*)

On se gaussait de moi ! Par Hadès, qu'en dis-tu ?

ARISTOTE *sentencieux*

Triompher de soi-même est la grande vertu.
Plus l'obstacle est puissant et plus la gloire est belle !

ALEXANDRE, *enthousiaste*

Oui, je sens maintenant que la gloire m'appelle !
Je suis l'élu du sort, et suivrai mon destin !

ARISTOTE

Va, mon fils !

(*Se dirigeant vers la gauche*)

Quant à moi, fêtant ce beau matin,
Je veux fixer enfin, pour les races futures,
Le portrait de l'amour, et de ses forfaitures !
J'y vais rêver.

(*Il sort*)

ALEXANDRE, *avec un grand geste*

Les dieux inspirent ton courroux !
Merci de m'avoir pu sauver !

(*Il se dirige à pas décidés vers la sortie. Sâdya, venant du jardin, se précipite à sa suite*)

SADYA

Où courez-vous ?

ALEXANDRE, *surpris*

Elle ! Sâdya !

SADYA

En vérité, c'est une fuite !
Mais ce n'est point par là, mon seigneur, que j'habite !

ALEXANDRE, *déclamatoire*

Je vais vers mon destin !

SADYA

N'est-il plus de m'aimer ?

ALEXANDRE

Trop longtemps, dans tes bras, j'ai voulu m'enfermer !

SADYA

N'y êtes-vous pas bien ?

ALEXANDRE

Trop, certes, pour ma gloire !

SADYA

Du goût de nos baisers perdez-vous la mémoire ?

ALEXANDRE

Ils m'ont fait perdre plus : le cœur de mes soldats.

SADYA

Ce n'est pas sérieux, mon maître, n'est-ce pas ?

ALEXANDRE

Console-toi, Sâdya : tu fus ma seule amie.
Ton regret survivra dans mon âme affermie.
Demeurons forts. Adieu.
(*Un pas et il revient*)
Un baiser ? Le dernier !

SADYA, *reculant*

Non, non ! Fuis ton cachot ! Va-t-en, beau prisonnier !

ALEXANDRE, *timidement*

Me conserveras-tu du moins quelque tendresse ?

SADYA, *évasive*

Du trouble de mon cœur je ne suis point maîtresse.
Que penser d'un félon qui volait mon amour ?

ALEXANDRE, *sur un ton de reproche*

Sâdya !

SADYA

Tes beaux serments n'auront duré qu'un jour.

ALEXANDRE

Un jour... d'un an !

SADYA

Mais qu'est-ce, au prix de tes promesses?
Ah ! tu mentais fort bien, maître en scélératesses ?
Hélas ! hier encor, que ne me disais-tu ?

ALEXANDRE, *comme parlant à lui-même*

Triompher de soi-même est la grande vertu !
Plus l'obstacle est puissant, et plus...

SADYA, *vivement*

Ah ! j'étais sotte !
Cette phrase n'est-elle pas dans Aristote ?

ALEXANDRE

Tu connais donc...

SADYA

Parbleu ! Cet austère savant !
Je comprends tout. Je n'y comprenais rien avant !

ALEXANDRE

Que comprends-tu ?

SADYA

C'est lui qui te blâme et fustige !

ALEXANDRE

Non, ce sont mes remords, Sâdya !

SADYA

C'est lui, te dis-je !
(*Avec un rire de dépit*)
Moraliste menteur ! Hors lui, tout est mauvais.
« Fais comme je te dis, et non comme je fais ».

ALEXANDRE

Ne parle pas ainsi, Sâdya, de ce grand maître.

SADYA

Je dois, pour ses bienfaits, le vénérer peut-être !

ALEXANDRE

Sâdya !

SADYA

Chanter sa gloire et lui baiser les pieds,
A ce vieux-là !

ALEXANDRE, *sèchement*

C'est mon maître, vous l'oubliez.

SADYA

Est-ce lui qui t'apprit l'art de mentir aux femmes ?

ALEXANDRE, *s'échauffant*

C'est le grand pétrisseur des esprits et des âmes,
Le maître unique, et mon père disait jadis :
« Je rends moins grâce aux dieux de me donner un fils
Que de me le donner du vivant d'Aristote ! »

SADYA

Pour éminent qu'il soit, tout grand homme radote.
Que celui-là soit docte et profond, peut m'en chaut !
Si son esprit est froid, son cœur est toujours chaud !
De quel droit vient-il donc, par sa morale obtuse,
Contester pour autrui les plaisirs dont il use ?

ALEXANDRE, *se laissant tomber, en riant, sur la couche*

Ah ! Ah ! Voir Aristote en posture d'amant :
Tu ne le connais pas.

SADYA

Est-il donc autrement
Que ne furent, ne sont et ne seront les hommes ?

ALEXANDRE, *riant de plus en plus*

Je donnerais, je crois, les plus fortes sommes,
Vingt empires avec vingt ans de bonheur pour...

SADYA, *doucement*

Donnerais-tu, pour voir cela, un peu d'amour ?

ALEXANDRE

Ah ! ah ! ah ! L'hypothèse est, pour le moins, bouffonne !
Mais Aristote, enfant, n'est pas une personne :
C'est un principe. On peut le railler, si l'on veut,
Mais nul ne pourrait rien sur lui, pas même un dieu !

(*Reprenant*)

Il est, du reste, vieux.

SADYA

Ces vieux-là sont les pires !

ALEXANDRE

Ah ! ah ! je te le dis, vingt ans et vingt empires...

SADYA

Tu connais tout sans doute, ô mon aimé ! Pourtant,
Tout homme est, en amour, un piètre débutant,
Fût-il vieux comme un chêne, et la moindre des femmes,
Fût-elle une ingénue, en peut tirer des flammes !

ALEXANDRE

Ce courroux combatif me plaît infiniment.
Il est digne de vous. Mais Aristote, amant !

SADYA

Sans doute, et plus flexible et plus doux que les autres!
On voit tant de félons qui font les bons apôtres !

(*Changeant de ton brusquement*)

Je voudrais simplement, et sans plus le ternir,
De ses préventions le faire revenir.

ALEXANDRE, *riant*

Lui parler?

SADYA

C'est mon droit.

ALEXANDRE, *toujours riant*

Je voudrais bien y être !

SADYA

Mais sois-y.

ALEXANDRE

Où ?

SADYA

Ici... Garde-toi de paraître
Cependant. Ta présence, à coup sûr, me nuirait.
Quoique tu puisses voir, reste en ton coin, discret.

(*Elle défait ses cheveux qui s'éparpillent et entr'ouvre sa robe*)

ALEXANDRE, *étonné*

Mais que fais-tu ?

SADYA, *simple*

J'ai chaud.

(*On entend des pas. Alexandre se précipite vers la sortie et revient précipitamment*)

ALEXANDRE

C'est lui !

SADYA, *le prenant par la main*

Cachons-nous vite !

(Les deux amants se dissimulent derrière un bouquet d'arbres. Aristote entre)

ARISTOTE, *ses tablettes à la main*

Oui, je crois que l'idée est bien ainsi transcrite.
Relisons : « Faible ou fort, homme, qui que tu sois,
Ne laisse pas entrer chez toi l'amour sournois.
Cet humble mendiant qui frappe à la poterne
Ne veut qu'un verre d'eau puisée à ta citerne.
On ne refuse pas un verre d'eau. Voici
Qu'il s'assied, le regard par les pleurs obscurci,
Et tu lui prends la main, et doux, tu le consoles.
Il a l'âge, à peu près, qu'on a dans les écoles ;
Il est charmant ; il rend service quand il peut.
Garde-le, n'est-ce pas ? Il te gêne si peu !
Huit jours après, il met tes amis à la porte,
Change tout, brouille tout, — d'une manière accorte,
Et tu dis : « Quel enfant ! Mais c'est qu'il a du goût ! »
Huit jours après...

(Sa voix s'adoucit, ses yeux regardent dans le passé)

Je la revois. Autour du cou
Elle avait un collier de nuance changeante,
Et je n'étais qu'au temps où la tempe s'argente !

(Il sourit, puis brusquement)

Chassons ce souvenir. « Huit jours après... »

(Son attention s'égare à nouveau)

C'était
Un jour comme aujourd'hui où la terre chantait.
Chryséis apparut. Quelle simple élégance !
Quelle grâce ! Vraiment, Socrate eut moins de chance...

(*Revenant à ses tablettes*)

« Huit jours après... »

(*Relevant la tête*)

Ce fut l'enfer huit jours après.

(*Il parle sans finir ses mots*)

Et cela dura bien... Mais le début fut très...
Que chantait-elle, ce jour-là ? Oui, des bêtises !
Des histoires de cœurs troublés, de chairs surprises...

(*Violemment*)

Travaillons !

(*Il se dirige vers la droite, et presque aussitôt on le voit à travers la fenêtre basse, dans la maison, derrière le rideau de fleurs. Il se prépare à écrire sur ses tablettes. Cependant Sâdya sort à pas de loup de sa cachette, les cheveux épars, la robe dégrafée à demi*)

Ce matin me trouble, par ma foi,
Et j'ai tort d'évoquer Chryséis...

(*A mi-voix, Sâdya fredonne en cueillant des fleurs, tournant le dos à la fenêtre. Aristote surpris lève la tête*)

Eh bien, quoi ?

(*Il écarte le rideau grimpant, voit Sâdya, et le laisse retomber aussitôt, observant*)

SADYA, *chantant en cueillant des fleurs*

J'ai baigné pour toi mon corps
Dans des Ganges pleins de lune.
Loin des roseaux, loin des bords,
Comme un lotus dans l'eau brune.

Tu vois ma chair en émoi
Ne voudras-tu point de moi ?

ARISTOTE, *à mi-voix*

Chryséis ! Est-ce un rêve ? Eh non ! ce n'est pas elle !

(*Rassuré*)

Elle ne peut me voir — Quel doux chant ! — Qu'elle
[est belle !

SADYA, *même jeu*

J'apporte dans mes cheveux
Toute l'âpre odeur des jungles,
Et tous les croissants des cieux
Dans l'agate de mes ongles.

Tu vois mes sens en émoi.
Ne voudras-tu point de moi ?

ARISTOTE, *même jeu*

Non. Chryséis, je me souviens, était moins blonde.
Ces cheveux de soleil valent tout l'or du monde !

SADYA, *même jeu*

Tu vois mes seins délicats
Teints du sang des roses neuves.
Mes yeux ont tous les micas,
Mon sang roule tous les fleuves !

Tu vois la vie en émoi.
Ne voudras-tu point de moi ?

ARISTOTE, *même jeu*

Le rêve de ces yeux égale tous les songes.
Le mien ne s'est-il point perdu dans des mensonges ?

SADYA

Car, par toi seul fécondé,
Peut éclore mon mystère.
Rayon, du soleil dardé,
Perce-moi ! Je suis la Terre !

Je suis la Terre en émoi.
Ne voudrais-tu point de moi ?

ARISTOTE, *de plus en plus nerveux*

Mais quel est ce prodige et pourquoi cette fièvre ?
A mon âge, il est bon que soi-même on se sèvre...
Pourtant, sont-ce les fleurs, la femme ou la chanson ?
Vais-je donc commencer à perdre la raison ?

SADYA

(Elle s'est assise dans l'herbe, a posé près d'elle la brassée de fleurs qu'elle a cueillie, et dans un abandon charmant, en choisit quelques-unes pour commencer son bouquet. Tout en le faisant, elle chante)

J'ai des fleurs pour toutes les peines,
La fleur du chanda pour les songe-creux,
Des fleurs d'amour pour les reines,
Des lotus pour les heureux.

ARISTOTE

Mon vieux cœur se révolte et bat dans ma poitrine...
Cet air est merveilleux ! Cette femme est divine !

SADYA

(Elle s'est relevée et danse, des fleurs dans la main, et de temps en temps elle en jette à poignées à droite, à gauche, et jusque sur le rideau grimpant de la fenêtre, qui vient battre le front d'Aristote)

Je les donne à qui veut les prendre,
— J'en ai par monceaux, j'en ai par milliers —
J'ai vu briller leur chair tendre
Dans la prison des halliers.

ARISTOTE, *frémissant, et recevant des fleurs lancées vers lui*

Que c'est bon d'être ainsi frappé par des corolles !
Je sens monter en moi les sèves les plus folles !

SADYA, *toujours dansant et jetant des fleurs*

J'en ai pour l'ombre et la disgrâce,
Pour le richi pauvre et le vieux dêva ;
J'ai, pour le guerrier qui passe,
La fleur du bandhujivâ.

ARISTOTE

Ah ! cette fois, tant pis ! C'est le printemps qui veut !
Je n'étais qu'un vieux fou, je désire être un dieu !

SADYA

(*Elle a tout jeté. Dansant toujours, elle écarte sa robe dans un geste d'exquise impudeur*)

Mais cette autre-ci, la plus belle,
— Des rois en sont fous, les rois les plus grands —
Ah ! c'est la rose rebelle !
Tu l'auras, si tu la prends !

(*Et comme elle passe en dansant près de la fenêtre basse, elle se sent happée par les deux bras d'Aristote, passant à travers les plantes. D'un ton de suprême effroi*)

Hé dieux ! que m'advient-il ?

ARISTOTE, *au plus haut degré de l'exaltation*

Ah ! je te tiens, ma fille !
Et ce n'est pas pour rien que mon vieux sang pétille !
(*La tenant toujours, il franchit l'appui de la fenêtre*)

SADYA, *se débattant énergiquement*

Lâchez-moi !
(*Elle se retourne et feignant la plus grande surprise*)
Quoi ! c'est vous, maître ?

ARISTOTE, *égaré*

Ce n'est pas moi !

SADYA

Vous, l'abstracteur puissant !

ARISTOTE

Il est de chair pour toi.

SADYA

Vous, le cerveau du monde !...

ARISTOTE

Un jour, le corps réclame !

SADYA

Je ne mérite pas ce grand honneur...

ARISTOTE

O femme !
Il n'y a point d'honneur à mériter ici.

SADYA, *feignant d'être trop honorée*

Quoiqu'il en soit, monsieur, grand merci, grand merci...

ARISTOTE, *la tirant par les poignets*

Oui, viens donc !

SADYA

Mais souffrez...

ARISTOTE

Quoi donc ?

SADYA

Que je refuse.

ARISTOTE

Hein ?

SADYA, *ingénue*

Je vous laisse à la Sagesse, votre muse.

ARISTOTE

Je veux de la folie, aujourd'hui !

SADYA

J'ai d'ailleurs
— Pardonnez-moi, monsieur — les motifs les meilleurs.

ARISTOTE

Il n'en est point, car je suis l'homme et toi la femme,
Et l'éternel désir a soufflé sur mon âme.

(*L'entraînant*)

Viens !

SADYA

Vous aimez le roi, cependant ?

ARISTOTE

Je crois bien :
C'est mon élève !

SADYA, *fièrement*

Et mon amant !

ARISTOTE, *un instant étonné, puis secouant la tête*

Ça ne fait rien.
(*Paternel*)
Le roi sentait depuis longtemps, pauvre petite,
Son amour lui peser, et c'est dit, il te quitte.
Ces cœurs de conquérants s'évadent volontiers.

SADYA, *fâchée*

Mais c'est à vous qu'il doit ces sentiments altiers ?

ARISTOTE, *bafouillant*

N'en crois rien... Ou plutôt... Ma langue s'embarrasse.

SADYA, *se jetant éplorée contre sa poitrine*

Ah ! Maître, je désire tant rentrer en grâce !

ARISTOTE, *la humant*

Je me flatte d'avoir quelque pouvoir sur lui.
Peut-être...

SADYA, *l'enlaçant ingénûment*

Oh ! vous serez si bon !

ARISTOTE

Dès aujourd'hui...

SADYA, *même jeu*

Que je vous aimerai !

ARISTOTE, *perdant complètement la tête*

Sur l'heure !

SADYA

Oh ! je vous aime !

ARISTOTE

Quand tu m'auras donné, récompense suprême,
Tes beaux yeux...

(*Il veut l'embrasser*)

SADYA, *se défendant*

Laissez-moi !

ARISTOTE, *l'enlaçant*

Ton beau corps...

SADYA, *lui tapant sur les doigts et se dégageant*

Voulez-vous !

ARISTOTE, *dépité*

N'allons-nous point signer l'accord qui m'est si doux ?

SADYA, *se rajustant*

Si. Mais pas aujourd'hui.

ARISTOTE, *doctoral*

Demain n'est à personne.
L'amour n'est bon qu'autant que l'esprit déraisonne.

SADYA, *feignant l'indignation*

C'est vilain comme tout ce que vous dites là.
Vous n'aimez point.

ARISTOTE

Quand je renie avec éclat
Mon passé !

SADYA

Justement, c'est ce qui me fait craindre.
(*Emphatique*).
Sa lumière ne peut, en un instant, s'éteindre.

ARISTOTE, *emballé*

Non, c'est avant que mon soleil était éteint !

SADYA

Je ne serais pour vous qu'un jouet d'un matin.

ARISTOTE

Nous sommes des jouets, tous autant que nous sommes !

SADYA

Mais vous n'avez que des désirs, vous tous, les hommes !
Nous, nous voulons l'amour !

ARISTOTE

Ne vous l'offré-je pas ?

SADYA

Il m'en faut une preuve, au moins !

ARISTOTE, *hors de lui*

Mais tu l'auras,
Fût-ce la plus extravagante et la plus folle !

SADYA, *faisant mine de se retirer*

Mais non... je ne veux point vous paraître frivole.
Du reste, ici, vous me prenez au dépourvu.
Demain...

ARISTOTE

Non, à l'instant !

SADYA, *le menaçant du doigt*

Ah ! vous l'aurez voulu !

(*Cherchant*)

Voyons... C'est votre orgueil qu'il faut mettre à l'épreuve.

ARISTOTE

Je suis prêt : mon amour me fait une âme neuve.

SADYA

Oh ! tenez ! pas besoin de projets inhumains !

(*Candide*)

Marchez donc devant moi sur les pieds et les mains !

(*Aristote la regarde étonné. D'un ton parfaitement ingénu, elle lui dit*)

A quatre pattes, quoi !

ARISTOTE

Que je...

SADYA

Comme une bête !
Quoi ! c'est ce rien du tout déjà qui vous arrête !

ARISTOTE

Moi ? mais bien volontiers...

SADYA, *vivement*

Vous avez hésité.

ARISTOTE, *se mettant à quatre pattes.*

M'y voici.

SADYA, *secouant la tête*

J'ai bien vu : cela vous a coûté.

ARISTOTE, *toujours à quatre pattes*

Mais du tout.

SADYA, *enjouée*

Acceptez alors ma fantaisie.
Je vais monter sur vous, ô monture choisie !
(*Regardant autour d'elle*)
Et d'abord, de mes mains, mon fidèle coursier,
Je vais vous harnacher...
(*Courant, elle va au fond du théâtre et revient avec le mors d'Alexandre attaché de brides magnifiques*)
Ce mors-ci est princier !
(*Expliquant*)
Il traîne ici, toujours, des défroques guerrières.

ARISTOTE, *à quatre pattes, inquiet*

Mais vraiment ces apprêts sont-ils bien nécessaires ?

SADYA

Tout à fait.

(*Elle lui fait ouvrir la bouche*)

Prenez-moi ce mors entre les dents.

(*Elle place le mors et ramène les brides sur le cou*)

Vous êtes un cheval qu'on sait des plus ardents.

ARISTOTE, *flatté quand même ; voix mâchonnante, à cause du mors*

Vraiment ?

SADYA, *gamine*

Pas de ruade, ou sinon, pas d'avoine.
Vous m'entendez, petit cheval de Macédoine ?

(*Elle le flatte de la main*)

ARISTOTE

Mais n'est-ce pas, vraiment, par trop me ravaler ?

SADYA

Silence ! Un bon cheval ne doit jamais parler.

(*Elle essaie de monter à califourchon, mais redescend aussitôt*)

Non, cela ne va pas : il faudrait une selle.

(*Elle va au fond du théâtre, et revient portant la selle d'Alexandre*)

Voici celle du roi : elle est commode et belle.

(*Elle met la selle sur le dos d'Aristote et s'occupe à en lacer les courroies*)

Ne bougez pas, voyons....

ARISTOTE, *humblement*

Pourrais-je vous prier...?

SADYA, *sans l'écouter*

Laissez-moi remonter un peu cet étrier.
(*Elle remonte l'étrier*)
Là ! c'est parfait !
(*Elle va prendre le fouet. Admirative*)
Vous êtes beau comme Pégase.

ARISTOTE

C'est très amusant, mais....

SADYA, *mettant le pied à l'étrier*

Oh ! la vilaine phrase !
Comme l'a dit le philosophe bien connu :
« Triompher de soi-même est la grande vertu ! »

ARISTOTE, *flatté*

Eh quoi ! vous me citez !

SADYA

Je sais mon Aristote.
(*Sautant à cheval*)
Hop là !
(*Prenant les brides et le fouet en main*).
Et maintenant, au trot !

ARISTOTE

Moi, que je trotte ?

SADYA

Oui, sur ce beau gazon, simplement quelques pas.

(*Tirant sur les rênes*)

Hardi, mon beau cheval, hardi !

ARISTOTE, *mouvement de mâchoire*

Ne tirez pas !

(*Gauchement, avec Sâdya sur le dos, il s'essaie à faire quelques pas dans l'herbe*)

SADYA, *chantant*

Amour, amour, de ton breuvage
L'aîné boit comme le cadet.
Aristote était un grand sage :
L'amour en a fait un baudet !

(*Depuis un instant, Alexandre est sorti du bosquet où il se cachait, et il rit largement, les bras sur la poitrine. Aristote, qui déjà montrait quelque inquiétude, comprend aux derniers mots qu'il est joué, et se dresse brusquement, si vivement que Sâdya a à peine le temps de retomber sur ses pieds*)

ARISTOTE

C'en est trop !

(*Mais comme il se redresse, la selle sur le dos, le mors dans la bouche, il se trouve justement en face d'Alexandre. Confus*)

Vous, seigneur !

ALEXANDRE, *compatissant*

Mais ce harnais te gène ?

ARISTOTE

Du tout, du tout.

ALEXANDRE, *voulant lui défaire son mors*

Ce mors...

ARISTOTE, *protestant*

Ne prenez pas la peine.
Je vous expliquerai.

ALEXANDRE

Ah ! pauvre grand ami !
Dans quel piteux état la perfide le mit !

SADYA, *riant un peu à l'écart*

Pour garder votre amour, on en ferait bien d'autres.

ALEXANDRE

Tu le gardes, Sâdya !

ARISTOTE, *plaintivement*

Faibles cœurs que les nôtres !

(Reprenant pourtant son ton doctoral)

Puis donc que je suis pris dans ces filets, moi, vieux,
Tu vois combien, toi, jeune, on peut t'y prendre mieux.
Comprends donc, à la fin, par cet exemple utile...

SADYA, *se rapprochant*

Aristote s'en tire en scoliaste habile,
Mais avant d'achever qu'il sache seulement
Que ce n'est pas mon goût d'entraver mon amant.
Je comprends que le sort, hors d'ici, le réclame,
Et je le veux très grand dans mon orgueil de femme.

Il ne sera pas dit que mon amour, vainqueur,
Aura diminué le héros de mon cœur.
Qu'il aille donc vers la conquête qui l'enivre,
Précédé de la gloire aux cent bouches de cuivre !
Et s'il veut d'une esclave, eh bien, je le suivrai !

ALEXANDRE, *l'attirant à lui*

Viens, c'est un univers que je te donnerai !

SADYA, *levant les mains*

Gloire à l'amour par qui les âmes s'agrandissent !

ALEXANDRE, *tendrement*

Et par qui la beauté se hausse au sacrifice !

SADYA

Dieu puissant !

ALEXANDRE

Dieu charmant !

ARISTOTE, *la selle sur le dos*

Dieu sacrilège et sourd !
Fuyez l'amour !

SADYA

Suivez l'amour !

ALEXANDRE

Aimez l'amour !

Juillet 1910

*Sculpture sur bois d'une miséricorde de stalle à la cathédrale de *Rouen*

Dessin d'après *Langlois

PRÉFACE

à la partie documentaire

La partie documentaire de cet ouvrage se compose :

1° De la présente préface, destinée à établir un lien entre les divers documents ;

2° D'un lexique de la bibliographie et de l'iconographie, où sont repris, avec toutes explications utiles,

les mots de cette brochure qui sont précédés d'un astérisque ;

3° De notes sur le vieux français ;

4° Du texte du *lai d'Aristote, auquel est emprunté le sujet de *Sâdya*, et qu'il nous a paru honnête, et amusant, de reproduire.

Qu'on ne croie pas à de l'érudition purement personnelle. Nous n'avons presque fait que suivre ligne à ligne, en colligeant les textes et les références, deux livres fort intéressants : l'un, de M. A. *Héron, intitulé *Œuvres de Henri d'Andeli*, donne toutes sortes d'indications sur l'auteur et l'histoire du lai d'Aristote ; l'autre, d'une portée plus générale, *Les Fabliaux* (2e édition, 1895), par M. Joseph *Bédier, contient des études très fouillées au point de vue « anti-orientaliste ». (1)

Le fabliau, auquel est emprunté le sujet de *Sâdya*, se trouve dans quatre des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, fonds français, cotés :

N° 837, fol. 80 à 83 : *Li *lais d'Aristote ;* in fine : *Explicit li lais d'Aristote ;*

N° 1.593 (2), fol. 154 à 156 ; *Aristote ;* in fine : *Explicit d'Aristotes ;*

N° 1.104 (nouv. acq.), fol. 69 à 72 : *C'est le lay d'Aristote*, et en rappel en bas du folio : *Li lays d'Aristote ;*

N° 19.152, fol. 171 à 173 : *d'Alixandre et d'Aristote ;* in fine : *Explicit d'Aristote et d'Alixandre.*

Nous reproduisons ci-après la leçon du N° 837, en

(1) L'explication de ce mot sera donnée plus loin.
(2) Exemplaire du Président *Fauchet.

donnant en renvoi les plus intéressantes des variantes offertes par les trois autres.

D'une manière générale, les leçons des Nos 837 et 1.593 présentent de grandes ressemblances, à ceci près que le No 1.593 contient quelques vers faux, et que l'écriture en est plus difficile à lire, parce que plus rapide, vraisemblablement.

La leçon du No 1.104 s'éloigne de ces deux premières, et celle du No 19.152 plus encore, notamment par suite d'intercalations nombreuses, et qui ne paraissent pas être de l'auteur du fabliau primitif ; on y sent le souci de faire des mots, et ceux-ci n'ajoutent rien à l'intérêt.

Il est peu probable, à notre sentiment, que l'un quelconque de ces manuscrits ait été copié sur les autres. Nous croyons que chacun d'eux a été en quelque sorte *dicté* par un jongleur, qui tenait d'une suite plus ou moins longue de traditions orales une leçon qui allait se déformant.

Sur la foi de Barbazan (ouvrage de 1756), on attribue le *lai d'Aristote* à un trouvère, nommé *Henri d'Andeli,* bien qu'à vrai dire l'auteur ne s'y désigne que par son prénom dans le vers suivant :

Henri ceste aventure fine (*termine*)...

Cet Henri serait le même que celui qui fit le **Dict du chancelier Philippe* (où l'auteur *Henri d'Andeli* se désigne nommément), et aussi la **Bataille des VII Ars libéraus* et la **Bataille des Vins.* (1)

Le Dict pouvant être daté (1237 environ), on voit que le lai d'Aristote pourrait être attribué à la première moitié du XIIIe siècle.

Sur la personnalité de cet Henri d'Andeli, — qu'il

(1) Où l'auteur se désigne également sous le nom d'Henri d'Andeli.

ne faudrait pas confondre avec Roger d'Andeli, poète du même temps, et dont il reste des chansons, — on s'est livré à de longues controverses. Il nous paraît, en somme, peu important de savoir si ce poète était chanoine de Rouen, comme l'a affirmé l'abbé de *La Rue, ou simple clerc attaché à la personne de l'archevêque de Rouen, comme l'assure *Héron ; il est vraisemblable, en tout cas, que c'était un homme d'église, car le ton de ses fabliaux est assez dogmatique et n'est jamais licencieux.

L'auteur du lai d'Aristote a-t-il pris son sujet quelque part, et où ? La discussion a fait, et fera couler peut-être encore des flots d'encre.

L'origine indienne de nos fabliaux et contes, défendue en France par Gaston *Paris, attaquée par *Bédier, reste controversable. Le lai d'Aristote pouvait fournir à la thèse affirmative un sérieux appoint, tant par le lieu de la scène, qui est en effet dans l'Inde, que par des rapprochements précis avec des textes anciens de ce pays. (1)

On trouve, en effet, un sujet très analogue dans les recueils indiens suivants, qui sont certainement antérieurs au XIIIe siècle :

Le *Pantchatantra.
*Mahâkâtjâjana et le roi Tschanda Pradjota.

De même, dans les contes étrangers suivants, qui doivent être à peu près du même temps que notre fabliau, mais qu'on n'a pas de raison péremptoire de croire antérieurs plutôt que postérieurs :

Le *Vizir sellé et bridé (conte arabe).
*Aristote et Fillis (conte allemand).

(1) On a soutenu également que le sujet avait été emprunté à l'Allemagne et à l'Espagne.

D'après Gaston *Paris, dans un article de la **Romania* (vers 1882), l'histoire viendrait du *Pantchatantra par le *Vizir sellé et bridé. Du conte arabe, le sujet serait passé dans la tradition orale des clercs,qui l'auraient adapté à l'esprit du moyen âge, en le mettant sur le compte d'Aristote, le philosophe par excellence. Il serait alors apparu en Europe sous trois formes : l'une latine (dans le *Promptuarium Exemplorum), l'autre française (notre fabliau), la troisième allemande (*Aristote et Fillis).

D'après *Bédier, cette origine ne serait pas vraisemblable. Il établit, en effet, que les formes indiennes (y compris la seconde, que ne connaissait pas jusque-là Gaston *Paris), sont inférieures à la forme française, tant au point de vue du sens profond que de la mise en valeur ; que les contes arabes et allemands, très semblables au conte français, n'ont pas une antériorité certaine; que le sujet de *l'homme chevauché* a pu naître spontanément dans l'imagination des hommes du moyen âge ou de leurs aïeux (« faire tourner en bourrique », n'est-ce pas une expression populaire ?) La chose est possible ; cherchant à montrer, par un exemple matériel, la puissance de la femme, il est logique de placer l'homme dans la position la plus servile, et l'homme considéré comme le plus éloigné de nos faiblesses; il est également dans la nature du problème qu'il subisse ce joug de la part d'une femme qu'il aurait d'abord méprisée.

Les lecteurs que cette question de « l'histoire d'une idée » intéressera pourront utilement consulter au lexique les mots : *Textes orientaux, *Paris, *Bédier, *Ecole de l'origine orientale.

Quoiqu'il en soit de cette discussion, l'épisode prin-

cipal du *lai d'Aristote*, célèbre au moyen âge, et depuis, a été souventes fois exploité par les sculpteurs des cathédrales. C'est ainsi que, de nos jours encore, on le retrouve sur un chapiteau de **Saint-Pierre de Caen* (datant de 1308 environ. Voir fig. p. 7), au portail de *la Calende* (fig. p. 53) et sur une miséricorde de stalle (datant de 1460 environ, fig. p. 45) de la cathédrale de *Rouen, à l'un des portails de *Saint-Jean de Lyon (fig. p. 98), et dans un médaillon de la chapelle de *Gaillon (fig. p. 90), transporté dans la cour de l'école des Beaux-Arts, à Paris. On a cru quelquefois que l'homme chevauché était Socrate recevant de mauvais traitements de la part de sa femme Xantippe.

Nombreux sont les objets d'arts, ou reproductions, anciens et modernes, ayant trait à ce même objet :

*Dyptique en ivoire du Musée du Louvre (XIIIe siècle. Voir *Montfaucon. Fig. p. 6), *Ivoires de la Bibliothèque Nationale, *Aquamaniles (aiguières) du XIVe siècle, boiserie de *Saint-Valéry-en-Caux* (voir *Héron), gravure du *Maître du Livre de Raison (allemand, milieu du XIVe siècle), peinture sur verre du Musée de *Nüremberg, *frontispice de vieux livre (1522), tableau de *Spranger gravé par Sadeler (XVIIe siècle), marbre appartenant à M. le marquis de *Vence, gravure sur bois de Hans *Baldung, tableau de *Lehmann (1855) lithographié par Lemoine, etc.

Parmi les innombrables auteurs traitant directement du même sujet, ou y faisant allusion :

Le *Promptuarium Exemplorum, *Adam de la Halle (vers 1270), Jean de *Meung (début du XIVe siècle), Jean *Le Fèvre (2e moitié du XIVe siècle), œuvres de René d'*Anjou (milieu XVe siècle), *Gower, *Hawes, *Hans Sachs, *Aeneas Silvius Piccolomini (1444),

*Lange, *Gringore, *Bras de Fer de Dammartin, un manuscrit de la bibliothèque d'*Epinal (xve siècle), le Recueil des *Anciennes poésies françaises du xve et du xvie siècles, *Durante da Gualdo (1508), P. de *Montfaucon (1719), Comte de *Caylus (1753), *Belair (1801), E.-H. *Langlois (1827 et 1838), abbé Gervais de *La Rue (1820 et 1834), *Guilhermy (1840), *Guenebault (1843), Théophile *Gautier (1861), Victor *Hugo (1862 et 1865), *Méray (1873), *Gidel (1874), *Bonnardot (1876), *Liebrecht, J. *Adeline (1879), *Bégule (1880), *Héron (1881, 1891, 1892), Gaston *Paris, Armand *Gasté (1887), Bédier (1893 et 1895), etc.

Et nous n'avons point parlé :

Des textes qui ne que des copies du fabliau : édition *Barbazan (1756), réédition Méon (1808) ; *Montaiglon et Raynaud (1872 à 1890); *Renaissance du Livre (1910);

Des adaptations ou imitations analogues à la nôtre : traduction en prose par *Legrand d'Aussy (1779-1781), réédition *Renouard (1829) ; pièce de théâtre de *Barré et Piis (1780); conte en vers d'*Imbert (1788); opéra-comique de Paul *Arène et Alphonse Daudet (1878).

On peut également apparenter par le sujet : la pièce de théâtre le *Tribunal Domestique;* un conte moral de *Marmontel : *Le Philosophe soi-disant;* les *Hieronymi Morlini Novellae; un épisode de *Nana* d'Emile Zola, et d'une tragédie d'*Otway.

Sur la conception assez étrange que se faisait d'Alexandre et d'Aristote (1) la littérature du moyen âge, consulter : Le *Roman d'Alexandre, les *Gesta

(1) Virgile, du reste, n'était pas traité plus historiquement, et on le considérait comme un enchanteur.

Romanorum, les *Gesammtabenteuer, *Rutebeuf (fin XIIIe siècle), le *Secré des Secrez, *Landau, *Gidel (1874), Wilhelm *Hertz, Paul *Meyer (1886), *Héron (1892).

La plaisanterie du moyen âge ne tombait cependant pas si mal, à ce que m'apprit un philosophe. On soupçonne qu'Aristote dut faire, pour les femmes, quelques bêtises. Il a dédié un traité de morale à l'un de ses bâtards. Et ayant épousé la nièce (d'aucuns disent la fille ou la petite-fille) de son ami Hermias, il éleva à sa femme un autel où il offrait des sacrifices ; il eut même, croit-on, quelques ennuis à ce sujet. Voir Charles de *Bouvelles.

Nous n'insistons pas davantage, renvoyant au lexique pour toutes les explications de détail. On ne nous pardonnerait pas d'alourdir, par de longues théories, la pièce légère qu'après *Barré et Piis, Paul *Arène et Alphonse Daudet, nous avons tiré du *lai d'Aristote*. Notre excuse de venir troisième en cette entreprise est d'une grande simplicité : nous ignorions complètement nos prédécesseurs. Les eussions-nous connus, du reste... mais cela n'est pas la question.

---

*Sculpture du portail de la Calende à la Cathédrale de *Rouen*

(dessin d'après *Adeline)

LEXIQUE

par ordre alphabétique

de la Bibliographie et de l'Iconographie

du sujet du lai d'Aristote

NOTA. — *Les noms précédés d'un astérisque (*) dans la présente brochure font l'objet d'une notice dans ce lexique.*

Les lettres B. N. veulent dire : Cote de la Bibliothèque Nationale ; *cette cote permet d'y faciliter les recherches.*

Adam de la Halle, poète français (né vers 1235, mort en 1288). Dans un *jeu-parti* d'Adam de la Halle et de sire Jean Bretel, intitulé *Adam* (édition Coussemacker, p. 185) on lit : « Aristote a été chevauché par son amie, qui l'en a mal récompensé. Voudriez-vous être accoutré comme lui, pourvu que votre dame vous tienne parole? »

J. Adeline. Dans un livre intitulé *Sculptures grotesques et symboliques Rouen et environs* (in-12, 1879, Rouen, Augé, cote B. N. : L 9 j 1959 et 1959 A) il donne (pl. 39) le dessin de la miséricorde de la stalle (v. fig. p. 45 du présent livre), et celui du détail du portrait de la Calende de Rouen (qui nous a servi pour la fig. p. 53 du présent livre). Pages à consulter : 73 à 78 et 206 à 210.

Aeneas Silvius Piccolomini, qui fut pape sous le nom de Jules II, après avoir été secrétaire de l'empereur Frédéric III, a fait allusion au fabliau d'Aristote dans le *Roman d'Euryale et de Lucrèce*, 114e lettre (Vienne, 15 des nones de juillet 1444), p. 623 de l'édit. de ses œuvres, Bâle, 1851 ; traduit en vers français par Octavien de Saint-Gelais (?), il fut imprimé avant 1500 par Vérard. On connaît d'autres versions françaises de ce roman (V. *Héron),

(René d') **Anjou**. Duc d'Anjou et de Provence, roi de Naples, vécut de 1409 à 1480. On trouvera la citation (d'après *Héron) dans les *Œuvres complètes du roi René*, avec notice par M. le comte de Quatrebarbes (Angers, 1846, in-4o, t. III, p. 149 à 152), *Livre du Cuer d'Amours espris*, en prose et en vers.

Dans ce livre, Cuer et Bel-Accueil arrivent en un lieu où sont suspendus divers objets rappelant la

toute puissance de la femme : la corbeille de l'enchanteur Virgile, la quenouille d'Hercule, les bride, selle et éperons d'Aristote.

D'autre part, la bride et la selle
Laquelle tu vois là, c'est celle
De quoi Aristote le saige
Fut embridé par le visaige
Et sellé par dessus le doux.
Tant blasma le bien d'amer doulx
Et tant le desprisa, qu'Amours
S'en vengea par les subtilz tours
De celle-là qui lui bouta
La selle, puis dessus monta,
Et des éperons lui donna,
Et tellement si l'ordonna
Que sa science peu valut.
Amors son sens lors lui tolut [*enleva*]
Car lui, qui estoit tant honneste,
Fut chevauché comme une beste.

Aquamaniles (Aiguières ou fontaines à se laver les mains). Deux de ces objets, en cuivre jaune, du XIIIe siècle, auraient figuré à l'exposition de 1880 des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, à Paris; l'un appartenait à M. Spitzer (nº 121), l'autre à M. Chabrière-Arlès (nº 103). Tous deux avaient pour sujet de décoration l'épisode d'Aristote chevauché ; dans l'un, le bonnet de la femme formait couvercle. (d'après *Héron) — Sur le mot *aquamanile,* voir le *Dictionnaire du Mobilier de Viollet-le-Duc* au mot aiguière, t. II — Voir également *Glossaire archéologique* de Gay, s. v. aquamaniles, où il parle de ceux représentant Aristote.

(Paul) **Arène** (et Alphonse) **Daudet** firent représenter, avec musique de Paul Pessard, un acte en vers libres, intitulé *le Char*, à l'Opéra-Comique de Paris

(première le 18 janvier 1878). Le sujet est celui de notre fabliau; la femme est une Gauloise, du nom de Briséis; le philosophe tire un char, comme dans le vaudeville de *Barré et Piis. — *Stop*, dans le *Journal amusant*, publia des dessins sur cette représentation. L'acte parut, avec comme épigraphe les quatre vers de Victor *Hugo (Chansons des rues et des bois), et cette dédicace:

Au vieil auteur du lai d'Aristote
qui le premier osa
montrer le grand Stagyrite bridé par l'Amour,
cette œuvre irrévérencieuse est dédiée

P. A. — D. A.

Aristote et Fillis (Aristotes und Fillis). Dans le recueil allemand des **Gesammtabenteuer*, I, 2, conte qui est exactement le même que notre fabliau : Fillis y cravache le philosophe avec une tige de rosier fleuri. Voir **Le Maître du Livre de Raison; *Spranger*.

(Hans) **Balduné** surnommé Grun (Voir Nager, Kunsterlexicon, I, 239) fit une gravure sur bois en clair-obscur représentant l'épisode en question (d'après *Gasté).

Barbazan édita les *Fabliaux et Contes français des* XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles*. (Paris, 1756, 3 vol. in-12, B N = Ye 7.297, t. I, p. 155). Nouvelle édition Méon (1808, 4 vol. in-8). Notre fabliau est t. III, p. 96 et suiv., 572 vers. Le frontispice du tome est orné d'une curieuse gravure représentant Aristote chevauché, sur un fond de montagnes et de rochers; Alexandre apparaît à la fenêtre d'une tour. Le titre est : Le lay d'Aristote par Henri d'Andeli (manuscrits no 7.218 et 7.615 de Paris; et no 1.830 de Saint-Germain.)

Barré et Piis auteurs *d'Aristote amoureux ou le Philosophe bridé,* vaudeville représenté le 11 août 1780 à la Comédie Italienne, publié chez Ed. Cazin (1785). Le philosophe y tire un char sur lequel se trouve la maîtresse d'Alexandre nommée Orphale; on n'a pas oser lui faire chevaucher Aristote. — Indignation de Grimm et Diderot : « Aristote, le vénérable Aristote, à l'Opéra-Comique, et dans quel avilissement profond ! » (Corresp. de G. et D., 2e édit., 2e partie, t. V. pp. 173-175). Bachaumont (Mém. secrets, I, XV, p. 253, édit. de 1781) dit que « cette bagatelle a eu un succès décidé ». — Piis était écuyer, secrétaire-interprète de Mgr le comte d'Artois, et Barré, avocat au Parlement. — Les vers de ce vaudeville sont vraiment trop faciles et prolixes, à notre goût.

(La) **Bataille des VII Ars**. Autre poésie du trouvère Henri d'Andeli, sur la lutte entre les écoles de Paris et d'Orléans à propos de l'enseignement de la logique et de la grammaire.

(La) **Bataille des Vins**. — Autre poésie du trouvère Henri d'Andeli, donnant de curieux renseignements sur les vins appréciés au XIIIe siècle. On y trouve ces vers :

Li vins S. Jehan d'Angeli
Si dist à Henri d'Andeli
Qu'il li avoit crevé les iex
Par sa force, tant estoit prex.

(Joseph) **Bédier**, auteur du remarquable ouvrage *Les Fabliaux* (1re édition, 1893 — 2e édition 1895. Bouillon, Paris. B N = 8o Y 212. V. pp. 35, 41, 132, 146, 158, 204 à 212, 347, 387 à 389, 446 E).

Il y étudie, pour la réfuter, la théorie de l'origine

indienne de nos contes et fabliaux du moyen âge, énoncée dans toute sa rigueur par l'Allemand Benfey, soutenue en France par Gaston *Paris notamment.

Sur les 147 fabliaux auxquels Bédier reconnaît ce nom, il n'en trouve que 11 dont des similaires antérieurs existent dans l'Inde. Le *lai d'Aristote* figure parmi ces onze, ainsi que les *Trois Bossus ménestrels*, dont nous avons précédemment tiré une pièce (1), et chacun de ces deux fabliaux est le sujet d'une étude spéciale.

Les similaires les plus antérieurs du lai d'Aristote sont indiens, mais n'ont fait l'objet, en Europe au moyen âge, d'aucune traduction écrite actuellement connue (V. *Textes orientaux, etc.); il en va différemment pour les *Trois Bossus*. Nous reviendrons plus tard sur ce deuxième conte ; quant aux similaires du lai d'Aristote, on les trouve : 1° dans le *Pantchatantra ; 2° dans *Mahâkâtjâjana, etc. Certains contes du Pantchatantra avaient été cependant traduits dans le *Directorium, mais non le similaire du lai d'Aristote.

« Le lai d'Aristote, dit Bédier, est l'un de ces contes qui, s'ils sont venus de l'Inde en Europe, n'ont pu y parvenir au XIIIe siècle que par la seule tradition orale... Quand Henri d'Andeli nous affirme — comme tous les auteurs de fabliaux, ses confrères — qu'il a « oï la novele » de son lai, nous devons l'en croire, mais qui plus est, ceux qui le lui ont rapporté ne dépendaient pas davantage, immédiatement ou indirectement, d'un livre oriental traduit dans une langue européenne... »

Là-dessus Bédier recherche s'il y a quelques raisons de croire qu'il y ait eu, pour ce lai, tradition orale venue de l'Inde :

« Si l'hypothèse de l'origine orientale n'est point un

(1) *Les Trois Bossus*, comédie en un acte par JEAN OTT, édition de *l'Hexagramme*.

simple préjugé, il faudra que les formes françaises supposent à leur base les formes indiennes. »

Or, ainsi qu'il le constate, les formes indiennes sont « misérablement inférieures » et comme sens et comme intérêt. (V. *Pantchatantra et *Mahâkâtjâjana). Le lai d'Aristote ne trahit aucun remaniement et est complet en soi.

Conclusion de Bédier : « Un conte a été inventé, on ne sait où. On en possède des formes indiennes médiocres, une forme française excellente. *La forme excellente est-elle dérivée des formes médiocres* ? (1) Cela est possible, non nécessaire. Mais dans notre incertitude, il y a une présomption en faveur de l'hypothèse inverse : les formes sottes d'un conte ne sont point les plus vivaces, elles ne *voyagent* point... elles sont éphémères et caduques. Or, des deux formes indiennes de notre conte, l'une est insignifiante, l'autre mal motivée. Il n'y a donc pas lieu d'en faire dériver toute la traduction orale. »

Quant aux versions arabe et allemande, « elles doivent être placées sur le même plan que notre fabliau. »

Même « si l'on songe à l'universelle popularité du lai d'Aristote, raconté dans tout l'Occident par les prédicateurs (*Promptuarium), sculpté dans les cathédrales, aux portails, aux chapiteaux des pilastres, sur les miséricordes des stalles ou encore sur les coffrets d'ivoire et les aquamaniles, on conviendra qu'il y a apparence pour que ce soit la forme européenne qui parvînt au conteur arabe. »

Bédier dit même autre chose, et sur ce point nous partageons complètement son avis : « Mais admettons que les trois formes du *Pantchatantra, du *Mahâkâtjâjana et du fabliau soient, en effet, sorties d'une source unique. Si un conteur n'a emprunté à ses modèles que

(1) C'est nous qui mettons en italique.

cette donnée : « Un homme raisonnable et prudent s'est laissé chevaucher par une femme », et s'il a su en tirer le charmant lai d'Aristote, je dis que le lai d'Aristote n'existait pas jusqu'à lui, et qu'il en est le véritable auteur. » Mais ceci n'a rien à voir avec la discussion de la filiation orientale. Et Bédier reprend : « Mais est-il vraiment nécessaire qu'il ait eu besoin du point de départ des versions indiennes ? » Et l'auteur laisse entendre ensuite que le sujet a pu sortir, tout armé, du cerveau d'Henri d'Andeli.

Il y aurait à dire contre l'ensemble de cette argumentation ; le dilemme final, notamment, n'est pas posé avec toute l'impartialité désirable ; il faudrait dire : « Etant donné que la *situation* essentielle d'un conte, dont on ne connaît de versions qu'au XIIIe siècle en langues française, latine, allemande et arabe, ne se trouve antérieurement que dans deux contes indiens, beaucoup plus anciens, — moins bien mise en valeur dans l'un, moins bien amenée dans l'autre, — peut-on croire que les premiers dérivent ou ne dérivent pas des seconds? » Bien des esprits, qui franchiront par la négative la question de Bédier, se refuseront à franchir celle-ci, particulièrement si on leur fait voir que nombre d'apologues bouddhiques tendent à mettre le sage en garde contre la puissance de la femme. Les raisons de Bédier valent surtout, mais au point de vue purement général, s'il est vrai qu'on ne peut trouver dans l'Inde, antérieurement au moyen âge, que 11/147 des « situations » des contes, apologues et fabliaux de notre moyen âge. Car il doit s'en trouver fatalement un certain nombre de par la nature de l'homme, qui est presque identique en tous pays, et plus de par la parenté des races « indo-européennes ». Si donc il ne s'en trouve pas beaucoup, c'est que, depuis la séparation des rameaux indiens et européens, il n'y a pas eu beaucoup d'échanges actifs, et que les croisades, en

particulier [1], n'ont pas eu les conséquences qu'on leur attribue. Ce qui est indéniable, croyons-nous, dans les croisades, c'est l'éveil dans notre moyen âge, au contact de l'Orient, d'une sensibilité poétique particulière, et c'est ce que nous avons voulu symboliser dans le *Triomphe de la Captive* (Effort des Races). Quant à croire que beaucoup de contes en ont profité pour passer, avec armes et bagages, du camp sarrazin au camp des croisés, ou même inversement, c'est beaucoup moins sûr ; la pénétration des adversaires ne semble pas avoir été, à cette occasion, assez intime pour cela. Cependant, des contes orientaux ont été incontestablement traduits vers cette époque et propagés en langues européennes par l'écrit et par la parole ; qu'ils aient introduit dans notre littérature de nouveaux sujets, c'est probable. Que le lai d'Aristote soit dans ce cas, nous ne voyons pas de raison de l'affirmer, ni de le nier ; d'une part, il n'y a point de preuve matérielle du *passage ;* d'autre part, les présomptions de Bédier nous paraissent sans valeur. Elles reposent sur ce que les formes médiocres d'un conte ne *voyagent* point, mais il ne faut point confondre sous ce mot vague de « formes », ce qui peut se représenter par le dessin — c'est-à-dire la « situation » — et ce qui ne peut se concevoir que par l'esprit, — à savoir la cause et la morale de la situation, disons le « sens » du conte. C'est, croyons-nous, la situation qui voyage, et on l'habille de sens différents, suivant l'esprit qui désire en tirer œuvre d'art ou d'utilité. Or, la situation de *l'homme chevauché par une femme* est identique dans le conte du moyen âge et dans les contes indiens antérieurs. Pour en concevoir la portée

(1) Il y a eu, du reste, d'autres contacts plus prolongés et plus intimes en Espagne, entre Arabes et catholiques, dans l'empire d'Orient, etc.

possible, il suffit, dans le milieu de propagation du conte : 1° que l'homme soit tenu pour socialement supérieur à la femme ; 2° qu'il existe des animaux de selle domestiqués. Ce sont là notions des anciens âges et dont la première était plus vivace alors qu'aujourd'hui. La situation du lai d'Aristote a donc pu être imaginée ou retrouvée depuis des millénaires et plus facilement partout où la distance entre l'homme-maître et la femme-servante était sociablement considérable. N'allons pas plus loin. N'affirmons pas l'origine orientale puisqu'aucun fait matériel ne la démontre. Quant à l'origine spontanée du conte en plein moyen âge, préférons n'y pas croire; ce conte était viable, vraiment, depuis trop de milliers d'années. Bédier dit lui-même : « Cette idée, peu compliquée, a pu naître une infinité de fois ».

(Lucien) **Bégule**. Parle de la sculpture de saint Jean de Lyon dans sa *Monographie de la cathédrale de Lyon* (planche B, n° 2 et p. 201). (D'après * Gasté). Lyon. 1880, B. N. = L K7 22.076.

Belair. Auteur de l'ouvrage *le petit Savant de Société*, recueil extrait des manuscrits de M. Enfantin, corrigé et augmenté par M. Belair, 2e édition, Caillot, rue Pavée-Saint-André (1re édition, 1801, an IX). Au nombre des *pénitences désagréables*, figurait *le Cheval d'Aristote* (t. IV, p. 23, figure planche II) : « Le cavalier qui est condamné à remplir cette pénitence est obligé de se mettre à *quatre pattes* par terre, et il promène autour du cercle dans cette attitude une dame désignée par la société. Cette dame, assise sur son dos, est embrassée par tous les cavaliers devant lesquels elle passe ». (D'après * Gasté, qui reproduit la figure de l'ouvrage). N'est-il pas ironique délicieu-

sement, le nom de « cavalier » donné au pauvre pénitent ?

(Charles de) **Bouvelles**. Chanoine de Noyon ; on trouve dans ses *Proverbes et dits sentencieux* (Nyvelle, Paris, 1557, p. 44) : « Pareillement d'Aristote, sage philosophe, lequel, à deux genoux, sacrifia à son amie comme il eut fait à la déesse Cérès ».

(Jehan) **Bras de Fer de Dammartin**. Traducteur en vers du *Pamphile*. Pamphile ayant allégué l'aventure d'Aristote comme exemple de la ruse des femmes, sa vieille interlocutrice reprend :

Mais chou que d'Aristote dis
Qui fut chevauchiés, lonc tes dis,
Appocriffe est, non escriture ;
S'a ge veue en mainte painture
Femme chevalchier Aristote ;
Or n'i a villain qui n'en rote,
S'en ont une rieulle commune ;
S'aucuns vient à crasse fortune
Il dit : « Pain moi chez Aristote
Dont la femme fait haritrote ».

Cité par * Paris dans son article de la Romania ; il en conclut fort justement que le sujet devait être fréquemment exploité dans les peintures décoratives des maisons.

Briséis. Voir * Arène.

Campaspe. Voir Victor * Hugo.

(De) **Caumont**. Auteur d'un fort remarquable *Abécédaire ou Rudiment d'archéologie*. (Archit. religieuse,

éd. in-8, Paris, Derache, 1853-1858 ; Caen, 1869, B. N. = 34.142. — Arch. civile et militaire, éd. in-8, Paris, Derache. 1e, 1850. — 2e, 1851 : pp. 97 et 307, dessin du médaillon de Gaillon. — 3e, 1854. — 4e, 1859, p. 434 : dessin de la sculpture de saint Pierre de Caen, que nous reproduisons p. 7. — 5e, 1867, t. II, p. 498. B. N. = 34.144).

(Comte de) **Caylus**. Cite avec honneur le fabliau d'Aristote, d'après le M. 19.152 (alors 1.830, de Saint-Germain), mais sans en nommer l'auteur, dans son Mémoire sur les fabliaux (daté de juillet 1746, inséré dans les *Mém. de litt. tirés des Registres de l'Ac. des Inscr. et Belles Lettres de Paris,* 1753, t. XX, pp. 362-364).

(Le) **Dict du Chancelier Philippe**, autre œuvre d'Henri d'Andeli (266 vers), comme il résulte des vers suivants que l'on y trouve :

> Cest dit fit Henri d'Andely.
> Diex ait del chancelier merci.

Le chancelier dont il s'agit serait Philippe d'Antogny, (d'après de *La Rue. *Héron précise : Philippe de Grève, chancelier de l'église de Paris), mort dans la nuit du 25 au 26 décembre 1236 (d'après le dict lui-même), ce qui permet de dater l'œuvre, et par suite, approximativement, le lai d'Aristote, s'il est avéré que l'auteur est le même.

A retenir de ce dict les vers suivants :

> Por ce qu'il est de vérité
> Ne l'apele mie fablel ;
> Ne l'ai pas escrit en tablel,
> Ains l'ai escrit en parchemin.
> Par bois, par plains et par chemin
> Vodra qu'il soit ben recitez

(ce qui a fait conclure que le poète écrivait ordinairement sur des tablettes de cire), et ceux-ci, qui donnent la date du dict :

Qui de sa mort veut savoir terme
M. et CC. et XXXVI
Joigne ensemble et tot issis
De sa mort aura vérité
L'endemain de Nativité.

Durante da Gualdo fait une allusion à notre sujet dans *Léandra*, L. VI, fol. 39, édition de 1508.

Directorium humanae vitae. Voir *Pantchatantra et *Textes orientaux, etc.

Diptyque en ivoire du Musée du Louvre. Attribué au XIIIe siècle. N'est-ce point celui qui est cité et reproduit dans l'ouvrage de Dom Bernard de *Montfaucon (Voir ce nom)? Voir catalogue des ivoires du Louvre, par Molinier.

Ecole de l'origine orientale des Fabliaux et Contes du moyen âge. Les premiers qui parlèrent de cette origine orientale furent des Français du XVIIIe siècle, Silvestre de Sacy et Loiseleur. Ils étaient du reste très modérés dans leurs conclusions; Deslongchamps, dans son *Essai sur l'introduction en Europe des fables indiennes,* remonta ensuite au-delà des Arabes et des Persans. Mais le véritable créateur de l'école est l'Allemand *Benfey* dans son *Introduction à la traduction allemande du *Pantchatantra* (1859, 600 pages. Voir t. I, p. 461, t. II, p. 306, Weiberlaumen — caprices de femmes — § 187, pp. 461-462, rapprochements); il fonda en 1860 la revue *Orient et Occident*. Disciples : en Allemagne, Liebrecht, Brockaus, Gœdeke, plus

tard Reinhold Kœhler (1898, Origine des Contes populaires) ; en Angleterre, Müller ; en France, Gaston *Paris.

*Bédier attaqua les conclusions de cette école en 1893, et les démolit en tant que système général.

(Manuscrit de la bibliothèque) d'**Epinal**, nº 189, xvᵉ s., cité par Bonnardot dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français* (1876, nᵒˢ 2 à 4, pp. 64-132). On lit f. 162, rº :

Par femme fut Adam dessus,
Et Virgile mosquez en fut,
Ypocrasse *(Hippocrate)* en fut enerbez,
Ssansson le fort deshonorez,
Davit an fit fault jugemant,
Et Sallemon *(Salomon)* fault testamant,
Femme chevalchat Aristote :
Il n'est rien que femme n'aisotte.

Et s'est la manierre commant lé VII saige furent dessus per [femme.

(Président) **Fauchet**. Comme il résulte d'une mention manuscrite, fut propriétaire du M. 1.593, qui contient *Aristote*. Ecrivit un ouvrage : *Recueil de l'origine de la langue et poësye françoise, ryme et romans, etc.* (Paris, 1581), où il parle de notre fabliau sans nommer l'auteur. Il donne 127 noms de poètes vivant avant 1300, dont Rogerin d'Andeli, mais non celui de Henri d'Andeli.

Fillis. V. *Aristote et Fillis.

Frontispice du livre *Henricii Glareali de Geographica liber unus* (Fribourg en Brisgau, 1522). Donne, en

gravure, l'épisode principal de notre fabliau. Il paraît qu'il en est de même pour beaucoup d'autres livres (d'après Bédier). Ce frontispice porte également le sujet du Virgile à la corbeille.

Gaillon, commune du département de l'Eure. La scène d'Aristote chevauché se trouve sur un tout petit médaillon de pilastre de la chapelle de Gaillon, transportée par morceaux dans la cour de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris (fig. p. 90 de la présente brochure) ; on trouvera le pilastre en question (en entrant par la rue des Beaux-Arts) à gauche, dans l'hémicycle de la cour du fond. La chapelle de Gaillon fut élevée par le cardinal Georges d'Amboise, sous le règne de Louis XII (1498 à 1515). *Guilhermy (dessin), de *Caumont (dessin), *Héron, *Gasté ont parlé de ce médaillon ; Guilhermy y a reconnu, ce qu'il est difficile de faire à présent, qu'Aristote porte la robe fourrée des docteurs de l'Université ; le sculpteur a suivi fidèlement le texte du trouvère, son compatriote : la femme « déloiée et deschainte ». Le même pilastre porte d'autres médaillons curieux, notamment *Adam et Eve*.

(Armand) **Gasté**, professeur à la Faculté de Caen, auteur d'un très intéressant ouvrage intitulé : *Un chapiteau de l'église *Saint-Pierre de Caen* (Henri Delesques, Caen, 1887, B N = L 9 j. 2.857), où il étudie les figures présentées par ce chapiteau — entre autre celle d'Aristote chevauché — toutes tirées de la littérature du moyen âge, comme l'avait déjà remarqué de *La Rue. Il en donne la reproduction, ainsi que de l'Aristote chevauché de *Saint-Jean de Lyon, de *Gaillon, de *Rouen (portail et stalles), et de la figure du *Petit Savant de Société* de *Belair. La documentation de cet ouvrage est des plus complètes.

(Théophile) **Gauthier**. On lit dans le *Capitaine Fracasse* (édit. ill. par G. Doré, in-4°, pp. 34-35) : « Le dieu porte-carquois oblige volontiers les héros et les dieux à mille actions et déguisements bizarres. » Il y est question, sous ce jour, de Jupiter et d'Hercule, puis : « Aristote le prud'homme marchait à quatre pattes, portant sur son dos sa maîtresse, qui voulait aller à philosophe (plaisant genre d'équitation). »

Gesta Romanorum. Contes du moyen âge, dont l'un montre Aristote veillant sur les amours d'Alexandre. (Edition Oesterley, nos 31, 34, 37). Voir également pour le plus curieux de ces contes, le *Baiser empoisonné : *Gesammtabenteuer, *Landau, *Hertz, *Secré des Secrez,* notamment ce dernier.

Gesammtabenteuer (mot à mot collection d'aventures). C'est un recueil de contes allemands semblables à nos fabliaux renfermant 60 contes, dont 30 % au moins (d'après Bédier) ont leurs analogues chez nous. Il a été publié avec notes de *Van der Hagen.* Le conte *Aristotes und Fillis* est sensiblement le même que notre fabliau (t. I, n° 2). Voir également notes : I, p. LXXVIII, reporte au * Promptuarium ; I, p. LXXX, sur les rapports d'Alexandre et d'Aristote au moyen âge, le baiser empoisonné ; I, V. rapprochements ; III, p. CXIII, référence.

(Ch.) **Gidel**. Traite de la légende d'Aristote au moyen âge dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* (1874).

Gower. Allusion dans Confessio Amantis, L. VIII, fol. 189.

Gringore (Gringoire). Dans les *Menus propos de Mère Sotte*, de ce poète, on voit *Dame Raison* chevaucher Aristote. J'aurais pu, dans le préambule en vers, ajouter ce nom à celui des nombreuses sœurs de *Sâdya*.

Guenebault. Auteur d'un *Dictionnaire iconographique de l'antiquité chrétienne et du moyen âge* (1843, in-8°). A l'article *Aristote* (tome I, p. 91, col. 2), il mentionne les sculptures de la stalle de *Rouen, de *Saint-Jean de Lyon, de *Gaillon, et l'ivoire signalé par de *Montfaucon.

Guilbermy. A publié un article dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, direction César Daly (1840, col. 385-396, cote B. N., V 407 Y a[1]), intitulé : « Les fabliaux représentés dans les églises ». Il donne le dessin des sculptures de *Saint-Jean de Lyon et de *Gaillon que nous reproduisons d'après le sien (fig. p. 98 et 90 du présent livre). Voir aussi les *Ann. Arch. de Didron*, t. II, 1847, p. 1.845.

Hans Sachs. Allusion dans *Comedi*, t. III, p. 2, fol. 64, édit. de 1651.

Hawes. Allusion dans *The pastimes of pleasure*, ch. XXIX, p. 137, éd. de 1845.

(A.) **Héron**. Auteur de trois intéressants ouvrages se rapportant à notre sujet :

1° *Œuvres de Henri d'Andeli* (Claudin, Paris, in-4°, 1881. B. N. = 8° Ye 6025). On y trouve le texte des quatre poésies attribuées au trouvère, et des notices très documentées tant sur l'auteur que sur ses œuvres.

Héron y fait connaître qu'Henri d'Andeli ne peut être le chanoine dont parle de *La Rue (voir aussi P. *Meyer), car celui-là obtint cette dignité au plus tard en 1198, fut chantre en 1207 et ne l'était plus en 1223, ce qui ne put advenir que par sa mort ou son accession à une dignité plus haute, dont on ne trouve nulle trace ; donc, il n'a pu composer le Dict sur la mort du chancelier Philippe, qui date, d'après le Dict lui-même, de 1236 ou 1237. Héron croit qu'Henri d'Andeli était un clerc attaché à la personne d'Eudes Rigaud, évêque de Rouen vers 1227. (Réfer. : Dom Pommeraye, *Hist. de l'égl. cath. de Rouen*, 1686, liv. III, ch. VII, p. 337 : un Henri d'Andeli vers 1212. — Farin, *Hist. de la Ville de Rouen*, 3e édit., 1738, t, III, p. 300 : un Henri d'Andeli vers 1207. — Note p. 174, no 2, dans l'ouvrage de E.-H. *Langlois, sur les stalles de Rouen. — *Registrum Visitanio*, mém. de l'arch. Eudes Rigaud, édit. Bonnin, p. 334, 13 des calendes d'avril 1258/1259 : un clerc Henri d'Andeli).

Henri d'Andeli se donne lui-même la qualité de clerc : ... *et icil clercs qui ce trova*... Il y a, du reste, dans ses œuvres, une réserve bien ecclésiastique, qui tranche sur la grossièreté du temps, et les détails sur les écoles, dans la *Bataille des VII Ars*, sont de quelqu'un qui s'y connaissait. Héron donne sur l'iconographie et la bibliographie une documentation dont nous nous sommes largement servi.

D'après Héron, la filiation des manuscrits contenant notre fabliau serait la suivante :

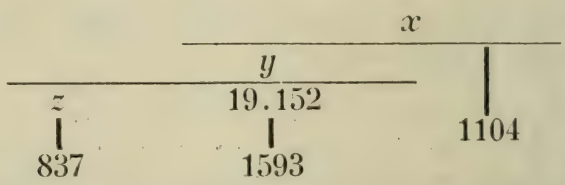

x, *y* et *z* étant des copies non retrouvées.

2° *Une représentation figurée du lai d'Aristote* (Rouen, Lestringant, 1891, B. N. = 4° V pièce 3.481). Il s'agit de la boiserie de *Saint-Valéry-en-Caux qui, jusqu'alors, n'avait pas été signalée.

3° *La légende d'Aristote et d'Alexandre* (Rouen, Cagniard, 1892. B. N. = 8° Ye 3.061).

(Wilhelm) **Hertz.** Ouvrage : *Die Sage von Giftmädchen*, la légende de la fille empoisonnée (Munich, 1893), voir au mot **Secré*.

Hieronymi Morlini Novellae, etc. (Paris, 1885, p. 158, ss. nov. 81). Sorte de roman à tiroirs ; une pierre précieuse doit y être donnée à celle de trois femmes qui aura subi au cours de sa vie galante la plus cruelle humiliation. Les trois femmes y racontent chacune une histoire (la Statue, la Femme chevauchée, la Tige d'oignon) ; la seconde est la contrepartie du lai d'Aristote. (D'après Bédier).

(Victor) **Hugo.** Dans *les Misérables* (1862), il est dit du bailli de Ferrette, t. V, p. 126 : « à l'exemple d'Aristote, accroupi sur Campaspe, il avait fait marcher la Guimard à quatre pattes, et de la sorte montré aux siècles un philosophe vengé par un bailli ». La phrase est contradictoire; il faudrait, pensons-nous, « sous » Campaspe; mais alors « à l'exemple d'Aristote » ne s'applique plus. — Campaspe, était, en effet, le nom d'une maîtresse d'Alexandre, mais pas celle du fabliau, d'après *Gasté.

Dans les *Chansons des rues et des bois* (1865), ce quatrain :

O sage, comme vous rampâtes !
Campaspe est nue en son grenier
Sur Aristote à quatre pattes :
L'Esprit a l'Amour pour ânier.

Imbert a tiré de ce sujet un conte dans *Choix de Fabliaux mis en vers* (1788, 2 vol., t. I, pp. 157-170).

Ivoires de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des médailles et antiques). Il y aurait, paraît-il, un ivoire représentant notre sujet ou celui de l'enchanteur Virgile. Il a été signalé (Bibl. Royale, cabinet des médailles et antiques) par *Duchalais* dans *Le Rat employé comme symbole dans la sculpture du moyen âge* (Bibl. de l'école des Chartes, 2e série, t. IV, p. 232), où il parle incidemment du lai de Virgile et de celui d'Aristote.

Lai.

Nombre d'auteurs et deux des manuscrits de la B. N. appellent *lai d'Aristote* le poème d'Henri d'Andeli ; d'autres le nomment *fabliau* (fableau, comme disait plus exactement *Paris).

Qu'est-ce donc qu'un fabliau ? C'est un conte, à rire, en vers, dit *Bédier, qui éclaire ensuite par des exemples cette définition un peu étroite. Nous préférons celle de Lançon (Hist. de la litt. fr., Hachette, 1895) : « Contes plaisants en vers, dont les sujets sont en général tirés de la vie commune et *physiquement* vraisemblables. » C'est cette vraisemblance physique qui nous a permis d'en tirer des pièces ; la forme en est exactement celle qui, appliquée au théâtre, a donné les farces du moyen âge.

Qu'est-ce qu'un lai ? « Il est certains récits, dit *Bédier, que les jongleurs appellent des lais, et qui sont de

simples contes à dire, mais narrés avec plus de finesse, de décence et de souci artistique. Pourquoi les jongleurs ne les appellent-ils pas des fabliaux? Parce que le mot s'était sali à force de désigner tant de vilenies grossières, il leur répugnait de l'appliquer à leurs contes élégants, et le nom de lai, qui avait pris un sens assez vague, mais s'appliquant toujours à des poèmes de bon ton, leur convenait à merveille. Ces contes sont des fabliaux plus aristocratiques, des fabliaux pourtant ». D'après Paris (Romania n° 25, janvier 1878, pp. 1-2), les véritables lais étaient des sortes de livrets de mélodies bretonnes connues. — Le plus ancien fabliau (*Richeut*) est de 1159; les derniers sont de *Jehan de Condé* (mort en 1340).

Landau. Parle de la légende de la *fille empoisonnée* dans les *Quellen des Dekameron*, Sources du Décaméron, p. 228. (Voir le mot **Secré*).

Lange. Allusion dans *Démocritus Ridens*, p. 605, éd. de 1689.

(E. Hyacinthe) **Langlois**. Il parle de la stalle dont la fig. est p. 45, du lai d'Aristote et de son auteur dans une *Notice sur les bas-reliefs des stalles de la cathédrale de Rouen* (Mém. Soc. Emulation, Rouen, 1827, pp. 12-38).

Auteur également de l'ouvrage intitulé : *Les stalles de la cathédrale de Rouen* (1838, in-8°. B N = L⁹ j 550, pp. 161-177), où il donne, pl. I, n° 9, le dessin de la miséricorde de stalle qui nous a servi pour notre fig. p. 45.

(Abbé Gervais de) **La Rue**. Esprit curieux, mais un peu prompt aux déductions et identifications. A

publié des *Essais historiques sur la ville de Caen* (Poisson, Caen, 1820, 2 vol. in-8°, B N = L 7 K 1.514), où l'on trouve t. I, p. 97, un dessin grossier du chapiteau de *Saint-Pierre de Caen (le bras gauche de la femme est supprimé, mais on voit les trois lanières du fouet). A publié également des *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et bas-normands* (Mancel, Caen, 1834, 3 vol. B N = Ye 25.602 à 25.604), où il donne — postérieurement à E.-H. *Langlois — Henri d'Andeli comme l'auteur du fabliau d'Aristote : t. III, pp. 33-40 ; on y trouve aussi des renseignements sur la vie et les œuvres de ce trouvère ; selon lui, c'était un chanoine de Rouen, que le pape délégua, en 1216, avec Guillaume de Marleiz, chanoine de la même église, pour juger le procès existant entre Raoul, archidiacre de Bayeux, et René, curé de Percy, chapelain de la chapelle castrale de Thury (Harcourt). (Chartul. Bajoc., indique de La Rue entre parenthèses). Voir ce que pense de tout cela A. *Héron ; voir également *Meyer.

(Jean) **Le Fèvre** de Ressons-sur-Matz. Allusion dans la trad. en vers français du *Livre de Mathéolus* (deuxième moitié du XIVe siècle) ; c'était un poème latin dans lequel, une cinquantaine d'années auparavant, un auteur s'était vengé sur les femmes en général des tourments que lui avait fait endurer la sienne. Voir dans la rééd. de Bruxelles, 1846, livre 1er, vers 1101 et suivants.

Legrand d'Aussy. On trouve une *imitation* en prose du lai d'Aristote dans le livre de Legrand d'Aussy : *Fabliaux ou contes des* XIIe *et* XIIIe *siècles* (1re édition 1779, 3 vol. in-8, Paris, t. I, p. 297. — 2e édition, Paris, 1781, 5 vol. petit in-12. — 3e édition par

A. Renouard, 1829 : 5 vol. in-8, Paris, Renouard. B. N. = Ye 7.281 à 7.285, t. I, pp. 273-286; page 280, Renvoi à la Bibl. Instructive et amusante, t. II, p. 15) Titre : Lai d'Aristote, par Henri d'Andeli. A propos du lai d'Aristote, il dit : « Ce conte est vraisemblablement un de ceux que les auteurs de fabliaux avaient pris aux Arabes. On le trouve dans les mélanges de littérature orientale sous le titre du *Vizir bridé et sellé. Toute la différence, c'est qu'ici les personnages sont un sultan, son ministre et une odalisque ». Legrand d'Aussy estime que le trouvère a choisi comme personnage Aristote parce que celui-ci était le plus représentatif de l'époque. Parle également de *Spranger, du marbre du marquis de *Vence et d'un sujet analogue de Fr. Van Bossuit (mort en 1692) : Vénus nue sur Pan que l'Amour tire par un licou.

(Henri) **Lehmann**. Peintre, auteur d'un tableau moderne exposé à l'Exposition universelle de 1855 (fait partie de la galerie de lord Seymour ; a été lithographié par *Lemoine* pour le journal *l'Artiste*) ; sujet : Alexandre est assis dans une grotte, la main gauche appuyée sur l'épaule d'une jeune esclave demi-nue ; à l'entrée de la grotte, Aristote à quatre pattes, honteux d'avoir été surpris, porte sur son dos une jeune femme souriante.

(F.) **Liebrecht**. Voir *Germania*, I, 258. Il ajoute aux versions connues une variante espagnole.

Mahâkâtjâjana und König Tschanda Pradjota, ein Cyclus buddhistischer Erzahlungen, mitgetheilt von A. Schiefner (Mém. Acad. de Saint-Pétersbourg, VIIe série, t. XXII, no 7, p. 25). M. et le roi T. P., un cycle d'histoires bouddhiques, traduit par S.

*Bédier qui, le premier en France, signala cette leçon indienne, définit le sujet à peu près ainsi :

« Bharata, le ministre d'un roi puissant, a dompté le peuple des Pandavas. Parmi les captifs se trouve une jeune fille du nom de Târa, couvertes d'ulcères repoussants. — Est-il possible, dit le roi en la voyant, que jamais homme consente à s'unir à semblable fille ? — Non seulement cela est possible, ô roi, dit le vizir, mais je gage qu'elle forcera un homme à la porter sur son dos et à hennir.

En effet, le ministre fait soigner et guérir Târa, qui redevient fort belle. Un soir qu'il avait convié le roi à dîner, la jeune fille, d'une salle voisine, lance par mégarde par-dessus un rideau sa balle, qui vient tomber au milieu des convives ; elle entr'ouvre le rideau : « Père, rends-moi ma balle ! » Le roi est ébloui, et demande à Bharata sa fille, que celui-ci lui accorde.

« L'amour du roi pour Târa va grandissant de jour en jour. A quelque temps de là, Bharata demande à Târa : « Fille, te sens-tu capable d'obtenir du roi qu'il te porte en hennissant ? » Târa répondit : « Père, je verrai ».

« Tarâ prend devant le roi une attitude désolée. Il s'inquiète, l'interroge : « O roi, les dieux sont contre nous ! — Que leur as-tu fait, reine ? — Voici, ô roi ! Quand tu as envoyé mon père chez les Pandavas, j'ai fait ce vœu que, s'il revenait sain et sauf et victorieux, j'obtiendrais de mon époux qu'il me portât en hennissant. Hélas ! le nombre des femmes de ton sérail est si grand que, je le sens bien, je ne pourrai jamais accomplir mon vœu ! — Reine, dit le roi, je ferai selon ton désir. » Mais Tarâ reste désolée. « As-tu quelque prière nouvelle à m'adresser ? Parle. — Pas la moindre, ô roi, mais mon vœu comportait que des brahmanes fussent présents, ainsi qu'un joueur de luth qui jouerait pen-

dant que les autres prieraient. » Et ainsi fut fait : le roi se laissa chevaucher par Tarâ au bruit des instruments et des chants. » Le récit continue ensuite, mais dans une direction qui ne nous intéresse plus.

Données illogiques, dit avec raison *Bédier. Ce qui était en jeu, c'est que l'ulcère même ne pouvait rebuter un amoureux. Ce qui est démontré, c'est qu'une femme aimée peut faire faire à son mari ce qu'elle veut. Cela ne vaut pas notre fabliau, où la femme triomphe de son ennemi, qui est par surcroît un sage. Malgré de charmants détails (l'épisode de la balle, et la chevauchée parmi les chants), cette leçon indienne est donc inférieure à la nôtre. C'est notre avis.

Schiefner affirme, p. VII, que c'est Jacques de Vitry (Voir *Promptuarium) qui a transplanté ce conte d'Orient en Europe.

(Le) **Maître du Livre de Raison.** Il s'agit d'un primitif dont parle Louis Réau dans son ouvrage des *Primitifs allemands* (Laurens, 1910, chap. des graveurs) et qui travailla à Mayence, croit-on, vers 1430 : « A la différence de Schongaüer, il préfère aux sujets religieux les sujets profanes. Des allégories bizarres et troublantes : un homme sauvage monté sur une licorne, une femme nue sur le dos d'un cerf, le jeune homme et la mort, la courtisane Phyllis chevauchant triomphalement le philosophe Aristote, etc. » (Voir *Aristote et Fillis).

Marmontel. Auteur d'un conte moral, le *Philosophe soi-disant*, qui s'apparente, d'assez loin, avec notre sujet.

(Antony) **Méray.** Auteur de l'intéressant ouvrage *La Vie au temps des Trouvères* où il fait, p. 203, de la

cavalière d'Aristote « une blonde et railleuse fille de la Gaule », on ne sait pourquoi. (Claudin, 1873).

Méon. Voir *Barbazan.

(Jean de) **Meung** (1279-1320). On trouve dans son *Codicile*, st. 441, les deux vers suivants :

Virgile et Aristote en furent ja si ivre
Que petit leur valurent leur engin (*esprit*) et leur livre.

(Cité par Méril dans son édition de *Virgile l'enchanteur* (Mélanges arch. et litt., 1850, in-8°, p. 474).

(Paul) **Meyer.** Auteur d'un livre sur *Alexandre le Grand et la littérature au moyen âge* (1886). Voir t. II, pp. 69, 70 et 367-380.

Dans un article de la Romania (n° 2, avril 1872, p. 190) sur « Henri d'Andeli et le Chancelier Philippe », il annonce qu'il a découvert le document que l'abbé de *La Rue désignait par cet abrégé « Chartul. Bajoc. » et qui est le *Livre noir de l'Église de Bayeux*, f° 56, v° n° 212 (manuscrit appartenant actuellement au chapitre de Bayeux) : « H. de Andelico et G. de Marleiz, canonici Rothomagensis ».

Montaiglon et Raynaud ont édité un *Recueil général des Fabliaux des* XIIIe *et* XIVe *siècles* (Libr. des Bibliophiles, Paris ; 6 vol. in-18, 1872-1883, le 6e en 1890) où se trouve le lai d'Aristote (t. V, 1883, B. N. = 8° Ye 484, texte p. 243, notes p. 392) d'après le texte de *Héron, semble-t-il.

(Dom Bernard de) **Montfaucon.** Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Auteur d'un ouvrage remarquable de documentation par l'image : *L'Anti-*

quité expliquée (1719, Paris, Delaulne, 5 tomes in-folio. B. N. : L 28-29). Il y donne, t. III, p. 356 et pl. 194, la reproduction d'un diptyque en ivoire qu'il attribue au XIIIe siècle, comprenant quatre dessins dont deux se rapportent à notre sujet (voir fig. p. 6 de la présente brochure) : en bas, la maîtresse d'Alexandre cueille des fleurs et, dans un réduit, Aristote fait un geste d'admiration ; en haut, Alexandre et Ephestion (?), du haut d'une tour, contemplent la femme à cheval sur le dos d'Aristote, « bestialisé » par une queue et ayant des pattes en guise de bras. Ce diptyque est maintenant au Louvre (Voir *Diptyque).

Nüremberg. Au Musée germanique de Nüremberg, se trouve une peinture sur verre représentant notre sujet (d'après Bédier). Voir une communication de *Gaidoz* dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires* (1888, p. 230).

(Thomas) **Otway.** Dans une tragédie intitulée *Venise sauvée*, se trouve une scène qui s'apparenterait de très loin à notre sujet : un sénateur fait le chien, et paraît prendre quelque plaisir à recevoir, en cette qualité, des coups de pied de sa maîtresse.

Pantchatantra. Le *Pantchatantra* est l'abrégé indien d'un recueil sanscrit, dont le texte est perdu, et qui doit remonter, à deux cents ans près dans un sens ou dans l'autre, au début de notre ère ; il n'a été connu en Europe pour la première fois que par l'édition allemande de Kosegarten (1848) ; il fut traduit et annoté en allemand (1859) par *Théodore Benfey*, de Gœttingue (voir § 187, pp. 461-462), le maître de l'*Ecole de l'Origine orientale (voir ces mots) ; un choix fut publié en France par l'abbé

J.-A. Dubois (1872) sous le titre : *Le Pantchatantra ou les Cinq Livres, fables du brahme Vichnou-Sarma, aventures de Paramartra, etc.*, mais le récit du roi chevauché ne s'y trouve pas ; la première traduction française, contenant notre sujet, est celle de Lancereau (1871, p. 296).

Le *Pantchatantra* est frère d'un recueil pehlvi (langue antique de la Perse); tous deux furent traduits du livre sanscrit antérieur aujourd'hui perdu, et le second pour un prince sassanide du VIe siècle de notre ère; tous deux constituent ce qu'on peut appeler la 2e génération de l'ensemble de ces contes.

Le texte pehlvi est également perdu, mais il a donné lieu, d'après *Paris, à une traduction syriaque (3e génération) retrouvée au XIXe siècle dans un couvent arménien, et d'où provient à son tour une traduction arabe (VIIIe s.) d'Abdallah-Ibn-Almokaffer sous la forme du roman de *Calila et Dimna* (4e génération).

Ce roman arabe a été traduit en langues orientales, et également en grec, en espagnol au XIIIe siècle (éd. Gayagos, 1860) et en hébreu (5e génération).

N'examinons que la postérité du texte hébreu, qui n'est pas encore publié, mais qu'on sait avoir été traduit de l'arabe vers 1263 par le rabbin Joël, et qui paraît seul avoir pu donner des manuscrits connus en France au moyen âge.

Du texte hébreu dérive (6e génération) la traduction latine de Jean de Capoue, intitulée **Directorium humanae vitae* (diverses éditions en livres, 1540. Derenbourg, 1817), faite entre 1263 et 1278, mais le conte du roi chevauché y a eté omis.

Le *Directorium* fut traduit : en allemand (1265 et 1385) sous le titre de *Buch der Weisheit*, livre de la sagesse; en italien par A.-F. Doni, *Filosofia Morale* (1552-1606); en espagnol. (7e génération)

8e génération : de la version espagnole du Directorium, sort une nouvelle version italienne, *Discorsi degli animali* (1548) par Firenzola, qui, en 9e génération, donne enfin des traductions françaises de Cottier (1556) et de Pierre de Larrivey (1577).

On voit qu'en suivant le chemin indiqué, le conte du roi chevauché n'a pu être transmis à Henri d'Andeli, en dehors de la tradition orale, que par une des œuvres des cinq premières générations ; encore les œuvres de la 5e génération ne sont-elles pas, d'une manière certaine, antérieures à notre fabliau.

C'est la discussion à laquelle se livre *Bédier, qui raconte à peu près en ces termes le sujet du conte du Pantchatantra, similaire du lai d'Aristote :

« Un ministre très sage, Vararoutchi, à la suite d'une querelle conjugale, n'obtient son pardon qu'à la condition de le demander à genoux, la tête rasée, bien que ce ne soit pas le jour consacré pour cette toilette. Pareillement son souverain Nandé (ou Nanda), après s'être querellé avec sa femme, n'obtient sa grâce que s'il se laisse mettre un mors dans la bouche et chevaucher par elle tandis qu'il hennira comme un cheval. Au matin, comme le roi siège dans l'assemblée, Vararoutchi arrive, et le roi lui dit : — « Hé ! Vararoutchi, pourquoi ta tête est-elle rasée, sans que ce jour soit consacré ? » Et le ministre répond : « Là où ceux qui ne sont pas des chevaux hennissent, on se rase la tête sans que ce soit le jour. »

Le texte indien fait donc coup double. Bédier trouve ce sujet médiocre; évidemment, il ne vaut pas le conte français, mais tout de même il a son charme et sa valeur. Bédier le résume ainsi : « Deux maris, l'un très puissant, l'autre très sage, supportent, pour apaiser leur femme, des épreuves diverses et ridicules, et se raillent l'un l'autre ». Le conte français, lui,

montre « un philosophe incliné à faire ce qu'il reproche aux autres », et la femme imposant sa puissance même à qui paraît la mépriser.

(Gaston) **Paris.** Il fut le plus fervent des amants de notre moyen âge français, et nous lui devons, sur la littérature de cette magnifique période, les livres les plus documentés et les plus vivants.

En ce qui concerne plus particulièrement notre sujet, il a rendu compte de l'édition des *Œuvres de Henri d'Andeli*, par *Héron, dans un article de la *Romania (XI, pp. 138-139); naturellement, en disciple de Benfey, il en reporte l'origine au Pantchatantra ; il donne la citation de Jehan *Bras de Fer de Dammartin, qui prouve la célébrité du lai d'Aristote au moyen âge.

Sur la prétendue origine indienne de nos contes, on lira de lui avec plaisir *Les Contes Orientaux dans la littérature française du moyen âge* (leçon formant brochure de 24 pages, Franck, 1875. B. N. = Yp² 1.213. Extraits de la *Revue littéraire*, 4e année, no 43, 24 avril 1875, p, 1.011, col. 2; p. 1.013, col. 1).

Voir également du même auteur : *La litt. fr. au moyen âge*, 2e édition, p. 112(1).

Le couplet du fabliau : « En un verger, lez une fontenelle... » figure au *Romancero français* édité par Paulin Paris, père du précédent (d'après manuscrit no 20.050, alors Saint-Germain 1.989) (Paris, Techener, 1833, petit in-8. B. N. = Réserve Ye 4.755), pp. 37-38, on y trouve une chanson de six couplets, dont le premier est sensiblement celui que chante la maîtresse d'Alexandre. *L'Histoire littéraire de la France*, de P.

(1) P. Meyer a dirigé les 3e (1905) et 4e édit. (1909, Hachette. B. N. = 8e Z 17.755).

Paris, t. XXIII, p. 811, cite également cette chanson et, même tome, p. 76, renvoie aux *Latin Stories*, p. 74 (voir *Promptuarium).

Promptuarium exemplorum, d'après Jacques de Vitri, ouvrage du moyen âge, en latin, où l'on trouve lettre M, titre *Des Femmes*, ex. 67, un rappel du lai d'Aristote. Jacques, né à Vitri, près Paris, mort vers 1280, fut évêque de Ptolémaïs, archevêque d'Acre, et savait l'arabe; (d'après Paris). Schiefner (Voir *Mahâkâtjâjana) n'hésite pas à lui attribuer la transplantation du conte d'Orient en Occident en prenant Aristote pour personnage. Consulter également Wright, *Latin Stories*, nº LXXXII. D'après Bédier, au contraire, c'est le lai d'Aristote qui fut répandu en Orient par nos prédicateurs, notamment par Jacques de Vitry. On n'en trouve pas trace dans les exemples de Jacques de Vitry. *Exempla of Jacques de Vitry*, ed. by Fréd. Crane, Londres, 1890. — Le moyen âge faisait grand cas de ces compilations d'exemples moraux; on consultera avec fruit, sur ce point, les *Anecdotes, etc.*, tirées par H. Lecoy de La Marche, du recueil inédit d'Etienne de Bourbon (Société de l'Hist. de France, 1877).

Renouard. Voir **Legrand d'Aussy*.

Recueil des anciennes poésies françaises des XVe et XVIe siècles. Ouvrage publié par A. de Montaiglon et J. de Rothschild (Bibl. Elzévirienne), contient de nombreuses allusions au sujet du lai d'Aristote :

T. V. *La grant malice des femmes*, p. 313.

T. X. *La vraye disante advocate des femmes* (attrib. à Jean Marot), p. 243.

Là, ça, gentilles mignonnes,
Il vous faut planter vos bournes
Encontre Aristotelles.

T. XI. *Monologue fort joyeulx sur les femmes*, p. 184.

Virgilius en fut infâme
Et Aristote chevauché.

(Les éd. du Recueil renvoient aux *Menus propos de Mère Sotte*, par *Gringore).

Renaissance du Livre. C'est le nom d'une maison d'édition qui publia, en 1909, un *Recueil de fabliaux*, parmi lesquels le lai d'Aristote, p. 177, précédé de cette note : « Il est inutile d'insister sur les mérites de ce fabliau, l'un des plus connus et des plus beaux de tous ceux qui nous sont parvenus, et dont le succès, au moyen âge, fut si prodigieux qu'on peut voir, sur les bas reliefs de certaines de nos vieilles abbayes, la jeune princesse hindoue, un fouet à plusieurs lanières à la main, chevauchant gaillardement le philosophe Aristote, empêtré dans sa longue robe de docteur. Il se dégage de ce conte un scepticisme profond à l'endroit des préceptes de la morale humaine. Rien ne prévaut contre les forces alliées de la Nature et de l'Amour. La vieillesse n'a pas le droit de réprimander la jeunesse, puisque, comme elle, elle est sans défense contre les assauts de la passion. »

Le reproche que l'on peut faire à cette éd. comme à celle de Héron, dont elle paraît dériver, est d'avoir, dans le but d'être complète, mélangé les quatre versions ds la B. N., suppléant à l'une par les autres, ce qui fait que les mêmes mots n'y sont pas toujours répétés avec la même orthographe, contrairement à ce que présentent les manuscrits. On trouve en apparence

dans la même pièce : fere et faire, retrere et retraire, etc. Ce procédé tendrait à faire croire aux lecteurs non avertis que le vieux français n'avait pas d'orthographe fixe, alors qu'il en avait une bien déterminée par dialecte.

(Le) **Roman d'Alexandre le Grand**, œuvre en vers de *Lambert le Tors* et d'*Alexandre de Bernay*, qui vivaient au XIIe siècle. Imité des histoires fabuleuses de la Grèce, il admet sans discussion les légendes les plus invraisemblables. C'est peut-être de l'emploi du mètre de douze pieds dans ce poème qu'est né le mot « *alexandrin* ». Les Romans d'Alexandre le Grand ont été publiés par M. Paul *Meyer, Paris, 1886. Ils font partie de ce qu'on appelait au moyen âge la « matière de Rome », et qu'on appelle aujourd'hui assez improprement « l'épopée antique ».

Romania. Revue ayant pour but l'étude des choses romanes en France. Voir en ce qui nous concerne, 1re année, 1872, no 2, p. 190. B. N. =8o, Z498 (P. *Meyer) et XI, pp. 138-139 (*Paris).

Rouen. Notre fabliau est représenté deux fois à la cathédrale, l'une sur le portail de la Calende, l'autre sur la miséricorde en bois d'une stalle du chœur (fig. pp. 53 et 45 de la présente brochure).

1o *Portail de la Calende*, à la base d'une statue sur un contrefort du côté de la rue des Bonnetiers ; difficile à apercevoir à cause de sa petitesse (15 centimètres de hauteur environ) et de son élévation. Voir *Adeline (dessin) et *Gasté (dessin).

2o *Miséricorde* de la neuvième stalle haute forme de chœur, côté du Midi (ces stalles ont été établies de

1457 à 1469). Voir *Langlois (dessin), *Adeline (dessin) et *Gasté (dessin). En voici la description d'après *Héron : un homme vieux et barbu se traîne à plat ventre et porte sur le dos une jeune femme assise, coiffée du *hennin* (bonnet à deux cornes), vêtue d'une robe longue et serrée, laissant la gorge fort découverte, selon la mode des courtisanes de l'époque (?); elle conduit le vieillard au moyen d'une bride et d'un mors.

Rutebœuf. Trouvère français (XIIIe s.). Dans une pièce intitulée : « C'est le dit d'Aristote ». (Edit. Jubinal, t. II, Bibl. Elzév.) donne une suite de préceptes moraux qui auraient été enseignés à Alexandre par son précepteur Aristote.

Saint-Pierre de Caen. Entrer par la porte du Montoir Poissonnerie ; le chapiteau du troisième pilier de la nef, à gauche, porte huit sujets empruntés à la littérature du moyen âge (Fabliaux — Bestiaires — Romans de la Table Ronde — roman de Renart) dont le nôtre. Ce chapiteau remarquable a été étudié par *de la Rue et définitivement par *Gasté. La sculpture d' « Aristote chevauché » a été reproduite par *de la Rue, de *Caumont et Gasté. Ce pilier appartient à la partie reconstruite en 1308. Ont à peu près complètement disparu : la tête d'Aristote, une partie de la bride et de l'avant-bras droit de la femme ; le fouet reste (d'ap. Gasté). — Notre dessin fig. p. 7 est fait d'après celui de *Caumont ; *Gasté le présente retourné de gauche à droite.

Saint-Jean de Lyon. Un bas-relief, au-dessous d'une riche console de la façade (XIVe s.), reproduit notre fabliau. Aristote porte un bonnet de docteur avec houppe. Les petites figures dans les angles supérieurs

semblent, dit *Guilhermy, représenter Alexandre près de sa maîtresse. — En parlent : *Guilhermy (dessin, d'après lequel a été fait notre fig. p. 98), *Bégule (dessin), *Guenebault, *Gasté (dessin).

Saint-Valéry-en-Caux. Une boiserie représentant Aristote chevauché a été découverte par *Héron chez un particulier, à Saint-Valéry-en-Caux, dans une frise en bois sculpté appartenant à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle et ayant trait à la glorification de la femme ; sujets : Samson et Dalila, Judith et Holopherne, le lai d'Aristote. La boiserie est très remarquable, la casaque de la femme a le modelé d'une armure ; sa coiffure à pointe ressemble à l'ancien bonnet des Cauchoises; la tête d'Aristote est pleine d'expression. Une reproduction photographique dans chacun des deux ouvrages de *Héron : *Une représentation*, etc., et *La légende d'Alexandre*, etc. (Voir *Héron).

Le Secré des Secrez. Cet ouvrage du moyen âge, qui traite d'Aristote et d'Alexandre, tire son origine d'une compilation arabe. Parmi les traductions latines qu'on en a fait dès le XIIe siècle, on signale celle de *Philippe de Tripoli : Aristotelis Secretum Secretorum*, imprimé dans le début du XVIe siècle (Bononiae, 1501, in-folio). On n'y trouve point le sujet d'Aristote chevauché, mais bien celui de la fille empoisonnée, qui est également célèbre (Voir *Gesammtabenteuer, I, p. XXX, *Landau, *Gesta Romanorum, *Hertz) : il s'agit d'une *bele pucele* nourrie de *venim de serpent* qui fut envoyée par *la reine de l'Inde* à Alexandre, et dont le baiser eût été funeste au conquérant sans l'intervention d'Aristote.

Spranger. Peintre de l'empereur d'Allemagne Rodol-

phe II (début du XVIIe siècle). Représenta le sujet d'Aristote chevauché dans un tableau sans doute inspiré par le conte allemand d'*Aristotes und Fillis, et qui fut gravé par Sadeler (cité par *Legrand d'Aussy).

Textes orientaux traduits au moyen âge dans les langues européennes. — Les recueils orientaux, dont des traductions en langues européennes étaient connues au moyen âge, peuvent être classés en sept groupes : 1° Disciplina Clericalis, *Discipline de Clergie*, chastoiement d'un père à son fils, tirés de sources arabes par Pierre Alphonse (milieu du XIIe siècle) ; 2° *Conte du Dolopathos* ; 3° et 4° Les traductions orientales et les traductions occidentales du *Roman des Sept Sages*, les traductions orientales étant connues elles-mêmes par une traduction espagnole ; 6° le roman arabe de *Kalilah et Dimnah*, connu par la traduction latine du **Directorium*, et qui remonte au recueil sanscrit père du **Pantchatantra* (voir ce mot) ; 7° *Barlaam et Josaaph* (voir la vie de saint Josaphat dans la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine ; d'après *Paris, c'est le Bouddha lui-même qui a été intronisé dans le martyrologe catholique sous le nom de saint Josaphat).

Tribunal domestique. Pièce apparentée d'assez loin au lai d'Aristote (d'après Héron). Un Vénitien, voulant faire juger sa femme devant sa famille, suivant l'ancienne loi de Rome, se laisse circonvenir par une soubrette fidèle à sa maîtresse : le voilà chien, jappant, sautant, avec au cou un ruban rose.

(Marquis de) **Vence.** Cité par *Legrand d'Aussy comme possédant un groupe en marbre représentant notre sujet.

(Le) **Vizir bridé et sellé**. Conte arabe d'Adjaebel Measer, dont la traduction est donnée par *Cardonne* dans les *Mélanges de littérature orientale* (Paris, Le Hérissant, 1770, 2 tomes en 1 vol. in-8°. Cote B. N. = Z 17812-17813) t. I, pp. 16-23. Sauf les personnages (un vizir au lieu d'Aristote, un roi oriental au lieu d'Alexandre), le sujet est identique à celui du lai d'Aristote ; c'est par ce conte que l'Ecole de l'origine orientale voulait que le sujet indien eût passé au *Promptuarium, où Jacques de Vitry aurait choisi les nouveaux personnages (voir *Paris) ; mais d'après *Bédier (voir ce mot), cette forme arabe est moderne et vient plutôt du texte français, comme l'exemple du *Promptuarium. Le vieillard bridé se tire de sa mésaventure par un mot plus heureux encore que dans le texte français. « Prince, c'est parce que je connaissais tous les caprices de ce sexe dangereux que j'exhortais votre Majesté à ne pas s'y livrer ; mes leçons doivent faire plus d'impression sur votre esprit, *depuis que j'ai joint l'exemple au précepte.* »

(Emile) **Zola**. Il y a un homme chevauché dans le roman *Nana* (pp. 490-491), mais c'est un vieil amoureux qui prend plaisir à s'avilir pour une courtisane. Le sujet n'est donc pas exactement le même que celui du lai d'Aristote.

*Médaillon de *Gaillon*

(dessin d'après *Guilhermy)

NOTES

sur le vieux français[1]

I. — *Ecriture.*

Dans les vieux textes, point d'accents graves, aigus

(1) Les exemples sont empruntés, le plus généralement, au *Lay d'Aristote* ou au fabliau des *Trois Boçus*, que nous avons édité précédemment.

ou circonflexes, presque point de ponctuation, et les *v* écrits comme des *u*.

En outre, les vieux textes sont riches en signes abréviatifs ; l'un d'entre eux notamment, analogue au tilde espagnol, permettait de nasaliser les voyelles sans écrire d'*n* à la suite.

Pour la commodité de la lecture, nous avons transcrit à tous ces points de vue comme l'on devait prononcer.

II. — *Prononciation.*

Ex se prononçaient *eu* comme dans notre mot *meule* : Diex = Dieu ; miex = mieux.

Ue se prononçaient *eu* comme dans notre mot *meurtre* : cuer = cœur ; duel = deuil ; sueil = seuil ; suer = sœur.

L'écriture seule, et non la prononciation, a changé pour ces noms.

Quant à *Eu*, nous verrons ci-dessous qu'il se prononçait eü, en deux syllabes.

III. — *Métrique.*

1° Les muettes finales comptaient à l'intérieur des vers.

Il faut donc scander comme il suit :

Mès m'avait mi-e grant avoir...
Ils aurai-ent un baing cruel...

2° *Eu* comptaient pour deux syllabes, et donc *eue* pour trois :

Sui bien aperce-u-e, sire...
Que pe-ust fere des boçus ?

Pour le rappeler, nous mettrons dans ce cas un tréma conventionnel sur l'u : aperceüe, peüst.

3° *Ei* comptaient généralement pour deux syllabes. Nous mettrons, pour le rappeler, un tréma conventionnel sur l'i : feïst.

4° *Eoi* comptaient généralement pour deux syllabes. Nous mettrons, pour le rappeler, un accent aigu conventionnel sur l'e : véoir.

IV. — *Article défini et substantifs.*

1° La seule différence importante avec le français actuel se présente pour les **sujets masculins.** Ils ont, au pluriel comme au singulier, le même article défini spécial *li ;* ils prennent *s* (ou *z)* au singulier, et restent invariables au pluriel, de sorte que, pour le lecteur moderne, *les sujets masculins, en vieux français, ont l'air de singuliers quand ils sont des pluriels, et inversement.*

Exemple pour le mot *boçu :*

Sujet singulier

Por ses deniers **li boçus** ot [*eut*] la dame

Complément singulier

La dame tret [*tire*] de l'escrin [*coffre*] **le** tiers **boçu**

Sujet pluriel

Li boçu l'ont oï chanter

Complément pluriel

La dame ot oï chanter **les boçus**

Cette différence entre les sujets masculins et féminins donne lieu à des rencontres qui paraissent aux débutants des fautes :

S'en parolent [*entretiennent*] maintes et maint [maint est un pluriel comme maintes].

Li maris et la dame sont parti [maris est un singulier comme dame].

Prennent, dans le même cas, l'*s* (ou *z*) final, mais en gardant l'article défini **la**, *les substantifs féminins à terminaison masculine* (fin, cité, volonté, etc.).

Exemple : C'est la **fins**.

Quelquefois, le substantif avait *deux formes*, plus ou moins différentes, dont l'une spéciale au cas du sujet singulier, et la seconde servant pour les trois autres cas (1). Dans ce cas, la forme spéciale au sujet singulier prenait ou prenait pas l'*s* (ou *z)* à ce cas, ce qui n'avait pas d'inconvénient, puisqu'on ne pouvait plus faire la confusion avec le sujet pluriel.

Exemples :

Sujet singulier

Li sires ou **li sire** | **Li enfes** ou **li enfe**

Complément singulier

Le seignor | L'enfant

Sujet pluriel

Li seignor | Li enfant

Complément pluriel

Les seignors | Les enfans

(1) Les *mots*, en vieux français, sont très généralement *des mots latins concentrés autour de leur syllabe alors accentuée.* Or, le mot latin, par suite des désinences de la déclinaison, pouvait porter l'accent sur des syllabes différentes au cas-sujet et au cas-complément. D'où il suit que le même mot latin a pu donner quelquefois naissance à deux mots français très différents d'apparence, dont l'un spécial au cas-sujet, et l'autre au cas-régime.

Ainsi, dans nos exemples, *sire* vient de *sénior* et *seigneur* de *seniórem ; enfe* de *ínfant* et *enfant* de *infántem.*

De même pour hom et home, lerre et larron, fableau et fablel, etc.

Une matère ci dirai
D'un fablel que vous conterai.
... Fablel sont bon à escouter.

2° Les compléments du verbe être sont traités comme des sujets :

Chatons [*Caton*] fu bons **clers**.

3° Le cas, assez improprement appelé cas *possessif*, et qui concerne un complément de désignation, s'exprimait *sans préposition*, le substantif « désignatif » étant mis sous la forme complément avant ou après le substantif complété. Exemples : Autrui grez = Le gré d'autrui.

La demorée [*absence*] le roi = l'absence du roi.

Le français moderne a gardé des traces de cette syntaxe dans *hôtel-Dieu, bain-marie, Château-Thierry*, la rue des *Fossés-Monsieur-le-Prince*, etc.

V. — *Verbes.*

1° Dans les dialectes où sont écrits le *Lay d'Aristote* et *Les trois Boçus*, la seule différence importante avec le français actuel se présente pour l'imparfait, qui se formait pour les verbes non auxiliaires en **oie, oies, oit, ions, iez, oient,** et pour le conditionnel, qui intercale un **r** avant ces terminaisons.

Ex. Quar se je mesler m'en **voloie**
Assez tôt m'esprendre i **porroie**.

2° La 1re personne de l'indicatif présent et du passé défini, qui prend fréquemment un **s** dans le français actuel, n'en prenait alors jamais : **je voi, j'ouvri.**

La 2e personne du passé défini était, en général — à tort, du reste — écrite sans *t final :* **il ouvri.**

3° On n'employait pas le pronom personnel quand il ne pouvait y avoir de doute sur le sujet, soit par suite de la terminaison du verbe, soit par le contexte.

Exemple :

Comment ! Si [*Ainsi*] m'i mettroie donques ?
Non feroie.

VI. — *Adjectifs possessifs.*

1° Ceux masculins donnent lieu à des remarques analogues à celles sur les sujets masculins.

Sujet singulier

Voz cuers si durement se change

Complément singulier

(Vo ou vostre). Qu'il ert sur **vo** dos une sele.

Sujet pluriel

Mi chevalier me blasmoient.

2° Les adjectifs possessifs féminins *ma, ta, sa* donnent lieu à *élision* de l'a devant une voyelle :

A **s'**amie ne va n'aproche...

VII. — *Adjectifs qualificatifs et participes passés.*

Les seules différences avec le français actuel se présentent pour les adjectifs se rapportant à des sujets masculins ou à terminaison masculine, et pour les adjectifs n'ayant qu'une forme pour le masculin et le féminin.

1° Les premiers prennent un *s* (ou un *z*) final dans le même cas que les sujets auxquels ils se rapportent.

Exemple :

Biaus homs ert = (il) était bel homme.

De même, les participes conjugués avec être :

Li boçus est **partis** = le bossu est parti
Li boçu sont **parti** = les bossus sont partis.

2° Les adjectifs qui n'ont qu'une forme pour les deux genres sont toujours traités, quand à l'*s* (ou *z*) final, comme s'ils se rapportaient à des sujets masculins.

Ces adjectifs comprenaient, non seulement comme aujourd'hui, ceux terminés par une syllabe muette (riche, juste, etc.), mais encore ceux terminés par *ant, ent, al, el, il,* et quelques autres comme *fort, vert, ami, brief*, etc. :

La rivière est **granz** et plenière (granz au cas sujet [masculin)
Li ont donée la pucele **ami** (ami au cas complément [masculin)

VIII. *Adverbes de manière.*

Ils se formaient invariablement de l'adjectif *féminin*, par l'addition de la terminaison *mant* ou *ment*, tandis que le français actuel les forme souvent de l'adjectif masculin :

Ainsi de *privée*, on formait *privéement*, de manière privée.

Il y a des exceptions apparentes : *forment* (de *fort*), *mortelment* (de *mortel*) mais nous avons dit plus haut que *fort* et *mortel* étaient à la fois masculins et féminins.

IX. — *Autres adverbes et autres mots invariables.*

Leur emploi était fréquent en vieux français.

Si, dans son emploi conjonctif, avait le sens général de *et, ensuite, alors,* quelquefois de *cependant*, plus rarement de *aussi :* dans son emploi conditionnel, il s'écrivait souvent **se**.

Atant et **esraument** (ou **errant**) signifient aussitôt ; **adès,** toujours.

Si l'on s'inspire de ces quelques indications, on verra, à n'en pas douter, que le fabliau ci-après, et d'une manière générale les textes poétiques en vieux français offrent, à l'intérieur d'un même dialecte, une orthographe et une métrique absolument sûres.

Il serait à souhaiter pour notre langue actuelle que, se dépouillant de toutes les lettres adventices inventées par les étymologistes, elle revînt, sur beaucoup de points, à la belle simplicité d'orthographe et à la régularité du vieux français.

Quand on nous demande d'écrire « *la fame est bele* », on nous demande simplement de revenir à la tradition du vieux français. Nous y consentirions, quant à nous, volontiers.

---

*Sculpture d'un pilastre de *Saint Jean de Lyon*

(dessin d'après *Guilhermy)

Li lais d'Aristote

De biaus mos conter et retrère [*rapporter*]
Ne se doit-on mie retrère [*retenir*]
Ainz doit-on volentiers entendre
Biaus mos, quar on i puet apprendre
Sens et cortoisie en l'oïr [*audition*].
De bien se doit-on esjoïr
Li bons(1), quar c'est droiz [*raison*] et coutume ;

(1) C'est-à-dire : on se doit (de) réjouir de bien le bon. M. 19.152 :

Dont bien se doivent esjoïr
Li bon, quar c'est droiz et coutume.

Mais li mauvès en font la frume [*grimace*]
Esraument [*aussitôt*] que il dire l'oent [*entendent*],
Qu'ausi com li. I. [*les uns, c'est-à-dire les bons*] le bien
Et vont la bone gent loant,(1) [loent [*louent*],
Les despisent [*méprisent*] li mesdisant
Quant il pis ne lor pueent [*peuvent*] fère,
Quar envie est de lor afère,
Qu'ele maint [*demeure*] tout adès [*toujours*] el [*en le*]
A ceus qui sont mis en tel fuer [*prix*].(2) [cuer.
Si me merveil [*étonne*] por quoi il poise [*cela fait peine*]
Gent felonesse et peu cortoise
Por quoi metez vous sor autrui
Votre mesfet et votre anui ?
Ci a trop fol excusement ;
Vous péchiez [*pêchez*]. II. fois mortelment,
L'une est de mesdire entremetre [*occuper*],
Et li autres est desus metre
Votre mesdit, vo vilonie.
Certes c'est cuer de félonie(3)
De blasmer les crueus felons
C'on puet apeler Guenelons [*Ganelons*],

(1) Le M. 19.152 donne :

Qu'ausi com li bon le desloent
Et vont la bone gent prisant

(2) Les M. 19.152 et 1.104 intercalent ici deux vers :

Qu'il n'oent de nului bien dire
Qu'il ne le vueillent contredire

(3) Le M. 19.152 donne :

Certes c'est cruex vilonnie,

Et intercale ensuite quatre vers :

Car envie point ne s'estanche.
Je ne vorrai faire arrestance
Ne demorer ici endroit ;
Ge croi que petit me vaudroit.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Qui retenir ne se porroient
De mesdire, s'ils ne moroient,
Tant i sont mis [*occupés*] et afetié [*appliqués*].

Or, revendrai à mon ditié
D'une aventure qu'emprise ai,
Dont la matère molt prisai
Quant je oi [*eus*] la novele oïé,
Qui bien doit estre desploïé [*développé*]
Et dite par rime et retrère
Sanz vilonie et sanz retrère,
Quar œvre où vilonie cort
Ne doit estre noncié à cort [*cour, gens courtois*].
Ne jor que vive en mon rimer
Ne quier [*cherche*] de vilonie ouvrer(1);
Ne ne l'empris, ne n'emprendrai;
Ja vilain mot n'entreprendrai(2)
En dit n'en œvre que je face,
Quar vilonie se defface
Et tote rien a sa savor.
Ne ja ne me ferai trovor [*trouvère*]
De rien que voie en mon vivant
Car vilain mot vont annuiant.
Ainz dirai de droit examplère
Chose qui doit valoir et plère.
C'ert [*ce sera*] en leu [*au lieu*] de fruit et d'espece [*d'épices*].(3)

(1) M. 19.152:

Ne ja jor que ge vive en m'uevre
N'orrois de vilanie remuevre.

(2) Ce vers manque dans le M. 1.104.

(3) M. 1 593:

Siert en li de frut et d'espice

Nous trovons que li rois de Gresse [*Grèce*],
Alixandres [*Alexandre*], qui si fu sire,
Qui a tant prince monstra s'ire [*sa colère*]
Por aus [*aux*] abessier et donter
Et por lui croistre et amonter,
Ce li fist largece [*générosité*] sa mere
Qui a toz avers [*avares*] semble amere
Et douce a toute large [*généreuse*] gent;
Quar tant comme avers aime argent,
Le het [*hait*] larges [*le généreux*] à soutenir [*garder*]
Por ce que biens [*le bien*] n'en puet venir.(1)
Li bons rois de Gresse et d'Egite
Avoit desouz ses piez sougite [*sujette*]
De novel Ynde [*Inde*] la major [*la plus grande partie*].(2)
Où ert demoréz à séjor.
Se vous me voliiez enquerre [*demander*]
Por qoi demoroit en la terre
Si volentiers, et tenoit qoi, [*se tenait en repos*]
Bien vos dirai reson por quoi.

---

(1) M. 19.152 intercale ensuite quatorze vers :

... Por tant qu'il soit mis en estui.
Onques n'ot pooir sor cestui
Riens qui venist [*vînt*] d'argent ne d'or,
Ainz fist de chevaliers trésor.
Ce ne font pas li autre prince;
Quar chascuns recoppe [*recoupe*] et recince [*échange*]
Et muce [*cache*] et repont [*serre*] si le sien.
Hennor n'en a ne autre bien.
Cil que l'on apele Alixandre
Recueilli por par tot espandre,
Tot ot [*eut*], tot prist et tot dona,
Quar a largece abandona
Li frans por mielz son pooir faire.
Repairier [*revenir*] vueil à mon afaire.

(2) M. 1.593 : De novel vice le maior.

Amors, qui tout prent et embrace,
Et tout aert [*saisit*], et tout enlace,
L'avoit ja si [*tellement*] ès buies [*dans les fers*] mis
Qu'il ert devenu fins amis,
Dont il ne se repentoit mie,
Quar il avoit trové amie
Si bele qu'on pot souhaidier.
N'avoit cure d'aillors plaidier,
Fors qu'avoec li [*elle*] manoir [*demeurer*] et estre.
Bien est Amors poissant et mestre
Quant du monde le plus poissant
Fet si humble et obéissant
Qu'il ne prend nul conroi [*souci*] de lui,
Ainz s'oublie tot por autrui.
C'est droiz [*raison*], qu' [*car*] Amor est de tel pris
Que, puis [*dès*] qu'elle a. I. home pris
N'i doit-il avoir nul desroi [*retraite*],
Qu' [*car*] autant a Amors sor. I. roi
De droit pooir, ce est la somme,
Comme sor tout le plus povre homme
Qui soit en Champaigne n'en France,
Tant est sa seignorie franche.

Li rois avoec s'amie maint [*demeure*].
S'en parolent [*entretiennent*] maintes et maint,
De ce que en tel point s'affole
Et que maine vie si fole.
Onques d'avoec li [*elle*] ne se muet [*déplace*]
Com cil qui refuser nel puet (1).

(1) Le M. 19.152 intercale ensuite 16 vers :

Ainsi le velt Amors, et cele
Qui l'a point [*frappé*] d'ardant estancele.
D'ardant estancele l'a point
Cele qui si l'a mis à point.

Molt de sa gent parler n'en osent
Mès par derrière molt l'en chosent [*blâment*].
Quand son mestre Aristote l'ot [*entendit*],
Si est bien droiz [*raison*] qu'il li deslot [*déconseille*].
Belement à conseil l'a mis ;
Si dist : « Mar [*à tort*] avez déguerpis [*abandonné*]
« Toz les barons de vos roiame
« Por l'amor d'une estrange [*étrangère*] fame. » (1)
Alixandres li respondi
Tantost com dire li oï : (2)
« Quantes [*Combien*] en i covient [*faut*] il donques ?
« Je cuit que cil n'amerent onques
« Qui por fol m'en voudront clamer.
« Com n'en puet c'une seule amer,

Porquant ele n'en est pas quite,
Ainz est si partie la luite [*lutte*]
Que je n'en sai le meillor prandre,
Garde quanques cuers puet esprandre
Qu'est la pucele enamorée,
Et si fait iluec [*là*] demorée [*attente*].
Ce n'est mie molt grant merveille.
Puis que Volentez li conseille,
Il li covient [*faut*], ce n'est pas doute
Parfornir [*accomplir*] sa volenté tote,
Ou il desferoit [*transgresserait*] le commant [*ordre*]
Qu'Amors commande à fin amant.

(1) M. 19.152 :

Et dit mar avoir deguerpis
Les bachelers de son reaume
Por l'amor d'une femme baude [*ardente*]

(2) Ces deux vers manquent dans le M. 19.152. Le M. 1.104 donne une autre leçon de ce vers :

Qui autrement ne s'escondi

« Ne n'en doit par droit [*raisonnablement*] plère c'une. (1)
« Et qui de ce homme rancune [*dit du mal*],
« S'il maint [*demeure*] là où ses cuers [*son cœur*] li rueve
« Petit [*peu*] d'amor dedenz li trueve. » [*ordonne*],
Aristote, qui tout savoit
Quanques [*ce que*] droite clergie [*science*] avoit,
Respont au roi, et se [*alors*] li conte
Que on li tornoit à grant honte
De ce qu'en tel point se demaine [*dérange*]
Que, toute entière la semaine,
Est avoec s'amie, et arreste
Qu'il ne fet ne solaz [*plaisir*] ne feste
A sa chevalerie toute.
— « Je cuit que vous ne véez [*voyez*] goute [*rien*],
« Rois », dit Aristote ses mestre,
« Or, vous puet-on bien mener pestre
« Tout issi [*ainsi*] comme beste en pré.
« Trop avez le sens destempré [*dérangé*] (2)
« Quant por une meschine [*jeune fille*] estrange [*étran-*
« Vos cuers si durement se change *gère*]
« C'on n'i puet mesure trover.
« Je vous vueil proier [*prier*] et rouver [*ordonner*]

---

(1) Alexandre joue probablement sur le mot d'Aristote : « par l'amor d'*une* estrange fame ». Il répond : « Combien leur en faudrait-il donc ? (aux chevaliers). Raisonnablement, on n'en peut aimer qu'une. »

Le M. 1.104 donne cette leçon des trois vers précédents et du suivant :

Qui fol m'en vorroient clamer.
Com n'en puet c'une seule amer;
Ne m'en doit par droit plere qu'une,
Et qui de cela me rancune...

(2) Le M. 1.593 donne cette leçon :

Ainsi comme une beste en proie
Trop avez le san fors [*hors*] de voie

« A départir de tel usage [*conduite*],
« Quar trop i paiez le musage [*folie*]. »(1)

Alixandres ainsi demeure
Et atent maint jor et maint eure
Qu'à s'amie ne va n'aproche
Por le dit et por le reproche
Qu'il oï]*entendit*[son mestre reprendre,
Mès sa volentez n'est pas mendre [*moindre*]
Encor [*bien que*] n'i voist [*aille*] il pas comme il seut
Mès miex l'en aime et miex l'en veut [*en a envie*],
Que il ne féist onques mès [*jamais*].
Hontes et mesdis et mesfès
L'en fet couvrir tant qu'à celi [*celle*]
Reva [*retourne*] qui tant li abeli [*charma*] (2)

---

(1) Le M. 19.152 intercale ensuite six vers :

Ainsi chastoie [*châtie, réprimande*] son seignor
Maistre Aristotes por s'amor,
Et li rois débonnairement
Li respondi honteusement
Qu'il s'en garderoit volentiers [*par sa volonté*]
Comme cil qui ert siens entiers [*complètement maître de [lui]*]

(2) Le M. 19.152 transforme ces quatre derniers vers en les vingt-sept suivants :

... Que il ne fist à nul jor mais.
Paor de mesprandre et esmais
L'en font estre son gré tenir,
Mais il n'a pas le souvenir
Laissié ensanble avuec la voie [*vue*],
Qu' [*car*] Amors li ramenbre [*rappelle*] et ravoie [*retrace*]
Son cler vis [*visage*], sa bele façon
Où il n'a [*n'y a*] nule retraçon [*reproche*]
De vilenie ne de mal,
Front poli plus cler de [*que*] cristal,

La pucele est en piez saillie [*sautée*],
Qui molt estoit desconseillie [*découragée*]
De la demorée [*absence*] le [*du*] roi.
Lors dist : — « Por vostre grant desroi [*retraite*]
« Sui bien aperçeüe, sire.
« Fins amanz comment se consire [*prive*]
« D'aller véoir ce que li plest ? »
A cest mot pleure, si [*ensuite*] se test.
Et li rois li respont : « Amie,
« Ne vous en esmerveilliez [*étonnez*] mie,
« Qu' [*car*] el [*au*] demorer ot [*euk*] achoison [*motif*].
« Mi chevalier et mi baron
« Me blasmoient trop malement
« De ce que trop escharsement [*petitement*]
« Aloie et venoie avoec aus.
« Et mon mestre dist que c'ert maus,
« Qui laidement m'en a repris.
« Neporquant bien sai qu'ai mespris [*me suis trompé*],
« Mès je doutai [*craignis*] despit et honte.
« — Sire, je sais bien que [*ce que*] ce monte [*cela vaut*] »,

---

Beau cors, bele bouche, blont chief.
— « Ha ! fait-il, com à grant meschief
Vuelent tote gent que ge vive !
Mes maistres velt que ge estrive [*combatte*]
Vers ce qui enz el [*au fond du*] cœur me gist.
Tant me destraint [*opprime*], tant me sogist [*soumet*]
Autrui grez que m'en tieg [*tiens*] por fol.
Quant por autrui voloir [*le vouloir d'autrui*] m'afol,
Ce est folie, ce me sanble.
Mes maistres et mi home ensanble
Ne sentent pas ce que ge sent,
Et se ge plus [*plus longtemps*] à ax [*eux*] m'asent [*soumet*]
Tot ai perdu, ce m'est avis.
Vielt [*veut*] Amors vive par devis [*règle*] ? »
Nenil, mais à sa volenté ».
Puis s'en torna véoir celi [*celle*]
Qui molt li plot et abeli.

Dist la dame, « se Diex me saut,
« Mès s' [*si*] engins [*esprit*] et sens ne me faut [*manque*],
« Par tens m'en voudrai bien vengier,
« Et mieux le porrez ledangier [*blâmer*]
« Et prendre de honte plus male
« Vostre mestre chanu [*chenu*] et pale,
« Se je vif [*vis*] demain jusqu'à nonne,
« Et Amors sa force m'en donne
« Qui ja puissance ne faudra [*manquera*] ;
« Ne ja vers [*contre*] moi ne li vaudra
« Dyaletique ne clergie [*science*] ;(1)
« Dont faudra [*manquera*] il trop d'escremie [*escrime*],
« Et sel parceverez demain.
« Sire rois, or vous levez main [*matin*](2)

---

(1) Le M. 19.152 donne une autre leçon, avec deux vers supplémentaires :

... Dialetique ne gramaire
Se par moi Natnre nel [*ne le*] maire [*domine*]
Puis [*lors*] que je me sui aramie [*engagée*]...

(2) Le M. 19.152 intercale ensuite dix vers :

Si verroiz [*verrez*] Nature apointer [*frapper*]
Au maistre por lui despointer [*faire sortir*]
De son sens et de sa clergie.
Ainz [*jamais*] de si tranchant escorgie [*fouet*]
Ne fut feruz, ne de si cointe, [*charmant*]
Com il aura demain acointe [*atteinte*],
Se je puis ne aler ne estre
Le matin devant sa fenestre.
Mar [*a tort*] nos a laidi [*injurié*] ne gabé [*raillé*] !
Or, soiez demain en abé [*aux aguets*]...

Cette expression *en abé* a donné lieu à une erreur bien amusante, et un commentateur a reproché à l'auteur du fabliau d'avoir déguisé Alexandre en ecclésiastique.

« Aux fenestres de cele tor,
« Et je porverrai mon ator [*tour*] »
Alixandres molt s'esjoï
De ce que dire li oï :(1) (2)
« — Molt estes vaillanz, biauz cuers dous,
« Et si je aim autrui que vous
« Si [*alors*] me doinst [*donne*] Diex mauvès acueil !
« Amors ai teles com je vueil [*veux*],
« Si qu'à [*de sorte*] nule autre ne claim [*demande*] part. »
Atant [*aussitôt*] de s'amie se part [*sépare*].
Si s'en va et cele demeure.

Au matin, quant fu tens et eure,
Sans esveillier autrui se lieve,
Quar li levers pas ne li grieve.
Si s'est en pure [*seulement en*] sa chemise
Enz el vergier souz la tor mise,
En .I. bliaut [*manteau*] ynde gouté [*tacheté de bleu*].
En la matinée d'été

---

(1) Le M. 1.104 remplace les quatre vers suivants par ceux ci-dessous :

Si en commença à noter
Et ceste chançon à chanter :
« Main, se le voit, bele Erembour,
« Molt estes vaillanz, biaus cuers douz.
« D'autre ne quier avoir regart,
« Si me doint Dex mauvès escueil.
« Amors oi te con ge veil,
« Si qu'a nule autre ne clain part. »

(2) Le M. 19 152 intercale à la suite les deux vers ci-dessous :

Puis l'accola estroitement,
Si li dist débonnairement.

Si fesoit doux et qoi oré. [*avec un peu de vent*] (1)
Bien l'avoit Nature enfloré
Son cler vis [*visage*] de lis et de rose ;
N'en toute sa taille n'ot [*n'avait*] chose
Qui, par droit [*avec raison*], estre n'i deüst,
Et si [*pourtant*] ne cuidiez qu'ele eüst
Loiée [*coiffure*] ne guimple [*guimpe*] ne bende [*bandeau*].
Si l'embellist molt et amende [*rend encore mieux*]
Sa bele treche [*chevelure*] longue et blonde.
N'a pas deservi [*mérité*] qu'on la tonde,
La dame qui si biau chef porte.
Par mi le vergier se déporte [*s'amuse*]. (2)
Si va escorçant son bliaut
Et va chantant non mie haut :

Or, la voi, la voi, la voi
La fontaine i sort série [*pure*].
Or la voi, la voi, m'amie,
Et glaïolai [*lieu planté de glaïeuls*] desouz l'aunoi [*l'aul-*
Or la voi, la voi, la voi, [*naie, lieu planté d'aulnes*].
La bele blonde, or la voi. (3)

---

(1) Le M. 19.152 donne une autre leçon de ces deux vers et en intercale deux autres :

Quar la matinée ert d'été
Et li vergers plains de verdure.
Si [*par suite*] ne doutoit [*redoutait*] point la froidure,
Qu' [*car*] il faisoit chalt [*chaud*] et dolz oré [*avec un* [*vent doux*]

(2) Le M. 19.152 intercale ensuite deux vers :

... Cele, qui [*que*] Nature avoit painte,
Nuz piez, desloiée [*cheveux défaits*] deschainte [*sans* [*chaussures*,

(3) Le M. 19.152 donne cette leçon du dernier vers :

La bele blonde, à li [*elle*] m'otroi [*donne*]

Le M. 1.104 :

Or, la voi, la voi, m'amie
Bele, la bele blonde a li m'otroi.

Quant li rois la chançon entent,(1)
Qui l'oreille et le cuer i tent
A la fenestre por oïr.
Molt l'a fait s'amie esjoïr
De son dit et de son chanter.
Anqui [*aujourd'hui*] se porra bien vanter
Son mestre Aristote d'Ataine [*Athènes*]
Qu'Amors bone léaus lointaines
Se désirent à aprochier.(2)
Ne mès n'en ira reprochier

La fontaine i sort série.
Or la voi, la voi, m'amie,
Une dame i ot jolie
Ou glaiolai desouz l'aunoi
Or, la voi, la voi, la voi,
La bele blonde, à li m'otroi.

Le M. 1.593 :

Cest lain desoz l'olive
Là la voi venir, m'amie
La fontaine i sort série
Et iaglolai soz l'aunoi
Là la voi, la voi, la voi
La bele blonde, a li m'otroi.

(1) Le M. 1.593 remplace ce vers par les suivants :

Alixandres estoit levéz
A la fenestre iert escoutez
Ou la chançonate entent

(2) Le M. 19.152 donne une autre leçon :

Qu'Amors fines loiax loigraignes (?)
Sont molt bones a raproschier

Le M. 1.104 donne :

Qu'Amors bones loiaus lointaines

Et le M. 1.593 :

Qu'Amors bones loiaus loigrennes (?)

Aucune de ces leçons n'est fort claire.

Le roi, ne n'en rendra anui,
Quar il trovera tant [*autant*] en lui,
Et ert [*sera*] de volonté si [*aussi*] yvres [*chancelante*].(1)
Levéz est, si [*et*] siet à ses livres,
Voit la dame aler et venir,
Au cuer li met .I. souvenir
Tel que son livre li fet clore. [*tenant*
— « Hé, Diex ! » fet-il, « quar venist [*vienne*] ore [*main-*
« Cil miréoirs [*modèle*] plus près de ci,(2)
« Si [*alors*] me metroie [*je me mettrai*] en sa merci.
« Comment ! Si [*ainsi*] m'i mettroie donques ?
« Non feroie ; ce n'avint onques
« Que je, qui tant sai et tant puis,
« De ma folie en mon cuer truis [*trouve*]
« C'uns seul véoirs [*vision*] tout mon cuer oste.
« Amors veut que le tiengne à oste [*hôte*]
« Mès Honors le tient à hontage,
« Tel souvenir et tel outrage.(3)
» Avoi [*Hélas*] ! Qu'est mon cuer devenuz ?
« Que je sui toz viex et chenuz,
« Lais, et pales, et noirs, et aigres
« Et plus en sui aspres et aigres
« Que nus c'on sache ne ne cuide. (4)
« Ai mal emploié mon estuide,

(1) M. 19.152 :

Tant saura de folie en lui,
Et tant ert de volontez yvres.

(2) M. 19.152 :

Cest univers plus près de ci.

(3) Ces deux vers n'existent pas dans le M. 19.152.

(4) M. 19.152 :

Gel sui toz melz et toz chenuz,
Tains, et noirs, et pales, et maigres,
En filosofie plus agres [*habile*]
Que nus c'on sache ne qu'en cuide.

« Qui [*moi qui*] onques ne finai [*cessai*] d'aprendre.
« Or me desaprent por miex prendre
« Amors, qui maint preudome a pris.
« S'ai en aprenant desapris,
« Desapris ai en aprenant,
« Puisqu'Amors me va si prenant
« Que je ne le puis contredire. »
Ainsi li mestres se détire
Et molt durement se démente [*lamente*]. (1)
La dame en I rainssel [*rameau*] de mente [*menthe*]
Fist I. chapel de maintes flors. (2)
Au fere li sovint d'amors ;
Si chante en cueillant les floretes :

« Ci me tienent amorettes (3)
Douce, trop vos aim !
Ci me tienent amorettes
Où je tieng ma main. » (4)

---

(1) Ces trois vers sont remplacés dans le M. 19.152 par les sept ci-dessous :

Et dès que ne m'en puis resqueurre [*tirer*]
Au covenir soit et droiz queure,
Ne ja por moi droiz [*raison*] ne remaigne [*demeure*].
Viegne [*vienne*] Amors herbegier [*prendre gîte*], or viegne !
En moi ge n'en sai el que dire
Puis que je ne puis contredire.

(2) Le M. 19.152 donne une autre leçon de ces deux vers :

La dame en I. chapel de mente
I assembla de plusors flors.

(3) Après ce vers, le M. 19.152 intercale le suivant :

Dras i gaioit [*lavait*] meschinette [*une petite fille*]

(4) Le M. 1.593 donne pour le couplet :

Ci me tiegnent amorestes
Doucetes trop vos aim.
Ci me tiegnent amorates
Où je tiens ma miate.

Ainsi chante, ainsi s'esbanoie [*se divertit*].
Mès Aristote molt anoie [*ennuie*]
De ce qu'ele plus près ne vient.
Ele set bien quanqu' [*tout ce que*] il convient [*faut*]
A lui eschaufer et retrère.
De tel sajète [*flèche*] le veut trère
Qui cointement [*finement*] soit empenée.
Molt s'est travaillie et penée
Que sa volenté l'a atret [*amené*]
Tout belement et tout atret.
Son chapel en [*sur*] son biau chef pose;
Ne fet samblant de nule chose
Que le voie ne aperçoive,
Et por ce que miex le deçoive
Et plus bel le voist [*aille*] enchantant,
Vers la fenestre va chantant
Les vers d'une chançon de toile,
Quar ne veut pas que cil se çoile [*cache*]
Qui tout a mis en la querele:
« Lez .I. vergier, lez une fontenele,(1)
« Siet fille à roi, sa main à sa maissele [*joue*]
« En soupirant son douz ami apele:
« Ahi! quens [*comte*] Guis [*Guy*]!
« La vostre amors me tot solas [*réjouis*] et rit.(2) »

Quant ele ot [*eut*] ce dit, si s'en passe
De la large fenestre basse,
Et cil par le bliaut l'aert [*saisit*],
Qui trop cuidoit avoir souffert,
Tant l'a désiré [*rempli de désir*] la pucele.
A ce coup cheï [*tomba*] l'estincele

(1) Le M. 19.152 intercale ensuite ce vers :
Dont l'aive [*eau*] est bele et clere la gravele [*gravier*]

(2) Ce couplet est tiré du poème des *Malheurs d'Ammelot*.

Toute jusqu'à terre au vieil chat(1)
Qui priz est sanz point de rachat.
Et la damoisele s'escrie :
« — Q'uest-ce ? » fet-ele « Diex aïe [*Dieu aide*] !
« Avoi ! qui m'a ci detenue ?(2)
« — Dame, bien soiez vos venue. »
Fet cil, qui provost est et maire
De la folie qui le maire [*domine*].
« — Mestre », ce dit la dame, « avoi !
« Etes-vous ce que je ci voi ?
« — Oïl, » dist-il « ma douce dame,
« Por vos mettrai et cors, et ame,
« Vie et honor en aventure.
« Tant m'a fet Amors et Nature
« Que de vous partir [*séparer*] ne me puis.
« — Ha! sire, » fet-ele « depuis [*dès lors*]
« Qu'ainsi est que vos tant m'amez,
« Ja par moi n'en serez blasmez ;
« Mès la chose est molt mal aléc :
« Ne sai qui m'a au roi meslée [*brouillée*]
« Et molt blasmé de ce que tant
« S'aloit o [*avec*] moi esbanoiant.
« — Dame » dist-il « or vous tesiez,
« Que [*car*] par moi sera rapesiez [*apaisé*]
« Et li mautalenz [*irritation*], et li cris,
« Et li blasmes, et li estris [*querelle*].(3)

(1) Le M. 1.593 donne une autre leçon de ce vers :
Toute ius à terre la bat
Que prins est sanz point de rachat

(2) Le M. 19.152 donne une autre leçon de ces trois vers :
Bien fait semblant d'estre marrie,
Cele puis a dit : Diex aïe !
Qu'est-ce qui ci m'a detenue ?

(3) Le M. 19.152 intercale deux vers :
Quar li rois m'aime et crient [*craint*] et doute [*redoute*]
Plus que s'autre maisnie [*le reste de sa maison*] tote.

« Mès, par Diex ! céenz vons traiez [*entrez*]
« Et mon désir me rapaiez [*satisfaites*]
« De vostre cors gent et poli.
« — Mestres, ainçois [*avant*] qu'à vous foli [*m'abandonne*] »
Dist la dame, « vous covient [*faut*] fère
« Avant .I. molt divers [*singulier*] afère
« Se tant estes d'amor souspris,
« Quar uns molt granz talenz [*désir*] m'est pris
« De vous .I. petit chevauchier
« Desus ceste herbe en cest vergier.
« Et si [*aussi*] vueil, » dist la demoisele,
« Qu'il ert sur vo dos une sele ;
« Si serai plus honestement. »
Li mestres li respont briefment
Que ce fera il volontiers
Com cil qui ert siens toz entiers.
Bien l'a mis Amors a desroi [*désordre*]
Quand la sele d'un palefroi
Li fet conporter à son col.
Bien fet Amors de sage fol (1)
Puis [*dès lors*] que Nature le semont [*invite*],
Que [*puisque*] le meillor clerc du mont [*monde*]
Fet comme roncin [*roussin, âne*] enseler [*seller*],
Et puis à .IIII. piez aler
A chatonant [*à quatre pattes*] par desus l'erbe.
Ci vous di example et proverbe,
Sel [*Si le*] saurai bien à point conter.
La damoisele fet monter

(1) Le M. 19.152 change ce vers, et en intercale quatre autres à la suite :

Or, croi qu'il sanblera bien fol
Quant desor le dos li ert [*sera*] mise,
Et cele s'en est entremise [*occupée*]
Tant qu'ele li met sor le dos.
Bien fait Amors d'un vieil rados [*radoteur, ou monture ?*]

Sur son dos, et puis si le porte,(1)
Parmi le verger se deporte [*s'amuse*],(2)
Et chante cler, et à vois plaine :
« Ainsi va qui amors maine,
« Pucele blanche que laine,(3)
« Mestre musars [*débauché*] me soustient.
« Ainsi va qui Amors maine
« Et ainsi qui les maintient.(4) »

---

(1) Le M. 1.104 donne une autre leçon de ce vers et du suivant :

En lui chevaucher et déduit
Parmi le vergier le conduit

De même le M. 1.593 :

En lui chevauchant et déduist
Parmi le vergier se conduist

(2) Le M. 19.152 donne une autre leçon de ce vers, et en intercale ensuite six autres :

Et Alixandre se deporte
En véoir et en esgarder
Celui qui sens ne pot [*put*] garder
Qu'Amors ne l'ait mis à folie.
Et la damoisele trop lie [*joyeuse*]
Aval le [*au bas du*] vergier le conduit
En lui chevauchier se déduit [*complait*]...

(3) Le M. 19.152 donne au lieu de ce vers :

Bele Doe i ghée [*lave*] laine

(4) Le M. 1.104 donne cette leçon du couplet :

Ainsint vait qui Amors mainne
Mestre musart me soutient
Ainsi vait qui Amors mainne
Et ainsint qui les maintient.

Alixandres ert en la tor, (1)
Bien ot [*avait*] veü trestout l'ator [*le tour*].
Qui li donast [*donnât*] trestout l'empire
Ne se tenist [*serait tenu*[il pas de rire : (2)

« — Mestre, dist-il, por Diex ! que vaut-ce ?
« Je voi molt bien c'on vous chevauche.
« Comment ! Estes-vous forsenez [*fou*]
« Qui en tel point estes menez ?
« Vous me féistes l'autre fois
« De la véoir si grant défoiz [*défense*],
« Et or vous a mis en tel point
« Qu'il n'a [*n'y a*] en vous de reson point,
« Ainz [*mais*] vous metez à loi de beste. »
Aristote drece la teste,
Et la damoisele descent.
Lors respondi honestement :
« — J'oi [*eus*] droit [*raison*] si je doutai [*craignis*] de vous
« Qui en droit jovent [*jeunesse*] ardez [*brûlez*] vous
« Et en feu de droite jonece,
« Quant je, qui sui plains de viellece,
« Ne poi contre Amor rendre estal [*livrer bataille*]
« Qu'ele [*Amors est féminin*] ne m'ait torné à mal
« Si grant com vous avez veü.
« Quanque [*Tout ce que*] j'ai apris et leü
« M'a desfet [*détruit*] Nature en une eure
« Qui toute rien [*chose*] taut [*enlève*] et déveure [*dévore*] (3).

---

(1) Ce vers et les cinq suivants se réduisent à deux, dans le M. 19.152 :

« Maistre », dist li rois, « que volez ?
« Ge voi bien que vos chevachiez. »

(2) Ces deux vers manquent dans les M. 1.104 et 1.593.

(3) Le M. 19.152 donne, au lieu de ces vers :

Li rois fut liéz en iceste eure.

Et les quatorze suivants ne s'y trouvent pas.

« Et bien sachiez certainement,
« Puisqu'il m'esteut [*échoit*] apertement
« Fere folie si aperte [*évidente*],
« Vous n'en poez partir sans perte
« Ne sanz blasme de vostre gent. »
Molt s'est rescous [*tiré*], et bel et gent [*élégamment*],
Aristote de son meschief,
Et la dame est venue à chief [*bout*]
De trestout quanques [*ce que*] empris [*entrepris*] a,
Et li rois forment l'en prisa.(1)
Quant de son mestre l'a vengié
Qui l'ot [*avait*] blasmé et laidengié,
Mès tant s'en fu bien excusez
Qu'en riant li rois li pardonne,(2)
Et ses metres li abandone
Sa volenté a parfurnir [*accomplir*],
Quar n'a reson au retenir.

Or, vueil [*veux*] une demande fère
En cest dit et en ceste afère
Dont je trai [*cite*] Chaton [*Caton*] (3) à garant
Qui fet l'auctorité parant [*apparente*],

---

(1) Après ce vers, le M. 1.104 n'a plus que les suivants, qui ne figurent dans aucun autre :

Miex velt [*vaut*] estre sans compaignie
Qu'avoir compaignon a amie,
Par cest lai vos di en la fin :
« Tex [*Tel*] cuide avoir le cuer molt fin,
« Et molt sachant tot sans essoine [*fatigue*]
« Qui l'a molt povre à la besoigne. »

(2) Dans le M. 19,152, on lit :

Son maistre en riant li pardone

(3) D'après Héron, il s'agirait non du grand Caton d'Utique, mais de Dyonisius Caton, contemporain des Antonins.

Qui bons clers fu et sages hom :
« Turpe est doctori, cum culpa redarguit ipsum »(1)
Chatons dist en cest vers la glose
Que, quant on est repris de chose
Qu'on a blasmé à fère autrui,
Puis c'on en a blasme et anui,
C'est grant folie qui ce fet;
Son sens amenuise [*diminue*] et desfet [*détruit*].
Voirs [*Vérité*] fu qu'Aristote blasma
Alixandre et mesaesma [*méprisa*]
Qui tant s'estoit mis en amer,
Et puis se lessa entamer
Si en amor à une foiz
Qu'il n'ot [*eut*] en lui point de défoiz [*défense*].

Et s'il l'ot [*eut*] par force entrepris,
En doit-il estre en mal repris?
Nenil, quar Amors l'efforça
Qui sa volenté lui dona(2)
Sor toz et sor toutes ensamble,
Dont [*donc*] n'a li mestres, ce me samble,
Nulle coupe [*faute*] en sa mesprésure [*méprise*].
Ne l'a pas fait par aprésure [*habitude*],
Mès par droiture droite et fine.

Henri ceste aventure fine [*termine*]
Qui dist et si monstre en la fin
C'on ne peut décevoir cuer fin(3),

(1) « Honte au maître, dont la faute infirme l'enseignement. »

(2) Ces quatre vers se réduisent, dans le M. 19.152, aux deux suivants :

Ce fist Amors qui l'efforca,
Et volontez qui la force a...

(3) Ici finit la leçon du M. 19.152, qui ajoute :

Explicit d'Aristote et d'Alixandre.

Ne oster de sa volenté
Puis [*Dès lors*] qu'Amors l'a en volenté,
Por emprisoner et destraindre [*opprimer*].
Et cil qui de ce se veut faindre
N'est mie trop loiaus amère [*amoureux*]
Puisque s'amors li samble amère
Quar miex ne peut-on savourer
Amor que par dessavorer [*séparation*].
Por celui mal bien plère doivent
Qu'après les maus les biens reçoivent
Par maintes fois li mal traiant
Qu'aussi Amors vont essaiant.
Si set ele [*Amors*] rasséurer.
Qui puet en léauté durer
S'atende et sueffre son martire,
Quar à joie li revient s'ire.
Si puet on par cest dist aprendre
C'on ne doit blasmer ne reprendre
Les amies ne les amanz,
Qu'Amors a pooir et commanz [*commandement*]
Por deseur toz et deseur toutes,
Et d'euls fet ses volentez toutes,
Et tret [*amène*] à honor toz ses fez.
Despuis que cil en soustient fez [*fardeau*]
Qui fut mestre en toute science,
Bien devons prendre sapience [*sagesse*]
Selonc ce que nous mains [*moins*] savons
Le maus que por Amors avons.
Quar qui por Amor sueffre maus
Bien li set mérir [*récompenser*] ses travaux [*peines*]
Que liaumant [*loyalement*] sueffre por li.
Veritez est, et je le di,
Qu'Amors vaint tout et tout vaincra,
Tant com cis siècles duerra.

Explicit li lais d'Aristote

Table des Matières

	Pages
Prologue	7
Sâdya	9
Préface à la partie documentaire	45
Lexique	53
Notes sur le vieux français	90
Le Lai d'Aristote	98

Table des Gravures

Pages

Diptyque du XIIIe siècle 6

Chapiteau de Saint Pierre de Caen 7

Miséricorde de Stalle de Rouen 45

Sculpture du portail de la Calende, à Rouen 53

Médaillon de Gaillon 90

Sculpture de Saint Jean de Lyon 98

IMPRIMERIE NOUVELLE L'AVENIR
Association Ouvrière
ooo NEVERS ooo

70

1206/3

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ott
Date Due

a39003 003456935b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 01 01 10 1